



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège Jean Gay
Verfeil**



Rapport annuel du fonctionnement pédagogique

Année scolaire 2024-2025



AMOPA
Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

Etablissement partenaire

Le rapport de fonctionnement annuel est établi pour l'année scolaire 2024-2025 sur la base des données chiffrées APAE (Aide au Pilotage et à l'Auto-évaluation des Etablissements), des différents bilans intermédiaires liés à des actions particulières et des conclusions, réflexions et enseignements tirés par la direction de l'établissement.

1	Contexte de l'établissement	4
1.1	Caractéristiques des élèves du collège.....	4
1.2	Structure pédagogique	5
1.3	Langues vivantes étrangères	5
1.4	Langues et Cultures de l'Antiquité : Latin/grec.....	5
1.5	Indicateurs concernant les professeurs et les personnels	5
1.6	Indicateurs sur les élèves de 6 ^{ème}	6
1.7	Indicateurs sur les élèves de 4 ^{ème}	7
2	Rappel des objectifs du projet d'établissement.....	8
2.1	Rappel synthétique des axes du projet d'établissement :	8
3	Réalisations de l'année scolaire	8
3.1	Actions.....	8
3.1.1	<i>Les parcours éducatifs</i>	<i>8</i>
3.1.2	<i>Les enseignements complémentaires (AP et EPI).....</i>	<i>10</i>
3.1.3	<i>La semestrialisation.....</i>	<i>11</i>
3.1.4	<i>Devoirs faits.....</i>	<i>11</i>
3.1.5	<i>Les études dirigées.....</i>	<i>12</i>
3.1.6	<i>Expérimentation d'un dispositif de relais interne.....</i>	<i>12</i>
3.1.7	<i>Mise en œuvre du choc des savoirs, organisation des groupes de besoins en 6^{ème} et 5^{ème}</i>	<i>12</i>
3.1.8	<i>Les autres projets.....</i>	<i>13</i>
3.2	Moyens mis en œuvre	17
3.2.1	<i>Formation des personnels.....</i>	<i>17</i>
3.2.2	<i>Financement des actions pédagogiques</i>	<i>17</i>
3.2.3	<i>Moyens horaires accordés dans le cadre de la marge d'autonomie.....</i>	<i>18</i>
3.2.4	<i>Partenariats.....</i>	<i>19</i>
4	Evaluation	20
4.1	Attestation de cycle 3 et cycle 4 en 2025.....	20
4.2	Attestation de sécurité routière (ASSR1 et ASSR2).....	20
4.3	Ev@lang	21
4.4	Certification PIX.....	21
4.5	Bilan des décisions orientation 2025	21
4.6	Devenir des anciens élèves, suivi de cohorte.....	22
4.7	Bilan du remplacement de courte durée	23
4.7.1	<i>Indicateurs.....</i>	<i>23</i>
4.7.2	<i>Taux d'efficacité</i>	<i>24</i>
4.7.3	<i>Répartition des absences par motif et taux d'efficacité par matière.....</i>	<i>24</i>
4.8	Bilan du protocole PHARE	24
4.9	Bilan de la vie scolaire 2024-2025	25
4.9.1	<i>Nb d'occurrences retrouvées sur PRONOTE au 20 juin 2025.....</i>	<i>25</i>
4.9.2	<i>Taux d'absentéisme des élèves :.....</i>	<i>26</i>
4.9.3	<i>Punitions.....</i>	<i>26</i>
4.9.4	<i>Sanctions prononcées par le chef d'établissement</i>	<i>28</i>
4.9.5	<i>Sanction prononcées par le conseil de discipline.....</i>	<i>28</i>

4.10	Rappel des résultats au DNB 2024	29
5	Perspectives.....	30
5.1	Formalisation du projet pédagogique et éducatif 2025-2026.....	30
5.2	Demandes de travaux et d'équipements auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.....	31
5.3	Formations des personnels 2025-2026	31
6	Annexes	31
6.1	Bilan du CDI.....	31
6.1.1	<i>Vue d'ensemble</i>	<i>31</i>
6.1.2	<i>Espace.....</i>	<i>32</i>
6.1.3	<i>Acquisitions/Prêts.....</i>	<i>32</i>
6.1.4	<i>Evolution des prêts.....</i>	<i>33</i>
6.1.5	<i>Evolution des emprunteurs.....</i>	<i>34</i>
6.1.6	<i>Fréquentation</i>	<i>34</i>
6.1.7	<i>Activités pédagogiques.....</i>	<i>35</i>
6.1.8	<i>Conclusion</i>	<i>36</i>
6.2	Bilan du service infirmerie (synthèse)	37
6.2.1	<i>L'activité dans le second degré.....</i>	<i>37</i>
6.2.2	<i>Gestion des PAI</i>	<i>38</i>
6.2.3	<i>Les modalités d'accès à l'infirmerie sont :</i>	<i>38</i>
6.2.4	<i>Le dépistage infirmier en 6^{ème} :</i>	<i>38</i>
6.2.5	<i>Éducation à la santé.....</i>	<i>39</i>
6.2.6	<i>Participation à différentes instances.....</i>	<i>40</i>
6.2.7	<i>Formation</i>	<i>40</i>
6.2.8	<i>Conclusion</i>	<i>40</i>
6.3	Association Sportive	40
6.4	FSE	41

1 Contexte de l'établissement

1.1 Caractéristiques des élèves du collège

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
EFFECTIF TOTAL	370	379	419	428	454	460	456	478	469
% FILLES	43,2	47,4	46,8	48,1	50,7	50,4	53,3	52,5	51
% GARCONS	56,8	52,6	53,2	51,9	49,3	49,6	46,7	47,5	49

PCS	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Non renseignée	0	1,1	0	0	0	0,2	0,4	0,6	0,9
Défavorisé	15,4	14,2	14,8	14,5	17,2	17,2	15,4	14,1	13,3
Moyen	24,6	25,6	29,1	27,1	26,2	24,3	25,6	29,9	28,2
Favorisé	12,7	9,8	10,5	12,1	14,8	13,9	12,8	11,2	11,2
Très favorisé	47,3	49,3	45,6	46,3	41,9	44,3	46,3	44,8	47,3

		2021	2022	2023	2024
Très favorisé	0311335H	44,4	46,3	44,8	47,3
	Académie	27,2	27,6	27,7	27,9
Favorisé	0311335H	13,9	12,8	11,2	11,2
	Académie	14	13,7	13,5	13,2
Moyen	0311335H	24,4	25,6	29,9	28,2
	Académie	29,4	29,5	29,3	29
Défavorisé	0311335H	17,2	15,4	14,1	13,3
	Académie	29,4	29,2	29,4	29,8

2024-2025	Taux boursiers Etab.	Taux boursiers Dépt.	Taux boursiers Acad.
Taux 1 (105 € par an)	5,5	11,4	12,2
Taux 2 (294 € par an)	1,3	6,5	6,6
Taux 3 (459 € par an)	1,9	7,6	7,2
Ensemble	8,7	25,6	26

Rappel taux de boursier des années précédentes : 2020 : 8,6 %, 2021 : 6,1 % ; 2022 : 7,5 ; 2023 : 6,7 %

*En 2023/2024 : Aide à la restauration scolaire : 14 élèves (2,9 %) ont la gratuité à 100 % ; 40 élèves (8,3%) ont la prise en charge à 50 % cela représente une aide de **4 434 €** pour l'année scolaire.*

Indice de position sociale :

	2021	2022	2023	2024
0311335H	128,7	125,3	125	126,4
Département	115,3	115,8	116,4	116,2
Académie	109,3	109,8	110,3	110,4
France	104,6	105,3	105,9	106,1

Pour compléter l'indicateur classique de Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS) en quatre catégories, un nouvel indice, indiquant si les

élèves se trouvent dans une situation favorable aux apprentissages, a été créé à partir de données comportant une description extrêmement fine du milieu familial (diplôme des parents, revenus, pratiques culturelles, conditions de logement, etc.) Les PCS des deux parents sont prises en compte et leur croisement permet d'affecter à chaque élève un indice de position sociale. La valeur moyenne de cet indice a été calculée pour chaque couple de catégories socioprofessionnelles (y compris pour les familles avec un seul responsable), en tenant compte des établissements dans lesquels la proportion de PCS non-enseignées est importante. Cet indice peut prendre pour un élève, les valeurs de 38 (situation la moins favorable aux apprentissages) à 179 (situation la plus favorable aux apprentissages).

1.2 Structure pédagogique

Niveau	6 ^{ème}			5 ^{ème}			4 ^{ème}			3 ^{ème}		
Année →	N-1	N	N+1	N-1	N	N+1	N-1	N	N+1	N-1	N	N+1
Nb de divisions	5	4	5	5	5	4	4	4	5	4	4	4

Les enseignements proposés au collège Jean Gay sont :

- 6^{ème} à 3^{ème} générale
- Enseignement facultatif :
 - Français Culture Antique en 6^{ème}
 - Latin (Pour les 5^{èmes} pour tous les élèves, puis pour les 4^{èmes} volontaires)
 - Grec (pour les élèves de 3^{èmes} volontaires)
- LV1 : Anglais, LV2 : Espagnol

1.3 Langues vivantes étrangères



Le collège Jean Gay propose pour tous les élèves en LV1 l'anglais. Pour la LV2, les collégiens n'ont pas le choix de la langue et font espagnol dès la classe de 5^{ème}.

1.4 Langues et Cultures de l'Antiquité : Latin/grec

Au collège Jean Gay, tous les élèves de 5^{ème} bénéficient d'une heure pendant un semestre de langues et cultures de l'antiquité en latin. Puis, en 4^{ème}, ils peuvent s'ils le souhaitent choisir de faire une heure de latin en 4^{ème} et une heure de grec et/ou de latin en 3^{ème}. Le nombre d'élèves qui ont choisi l'option FCA et LCA est en augmentation cette année comme depuis plusieurs années. **Au total 319 élèves sur 469 ont bénéficié d'un enseignement de langues et cultures antiques soit 68 % de l'effectif total.**

Niveau	FCA 1h	Latin	Latin + Grec	Grec
6 ^{ème}	68 élèves (60,7 %)	-	-	-
5 ^{ème}	-	132 élèves (100 %)	-	-
4 ^{ème}	-	46 élèves (44,2 %)	-	-
3 ^{ème}	-	60 élèves (50,8 %)	6 (5 %)	13 élèves (11 %)

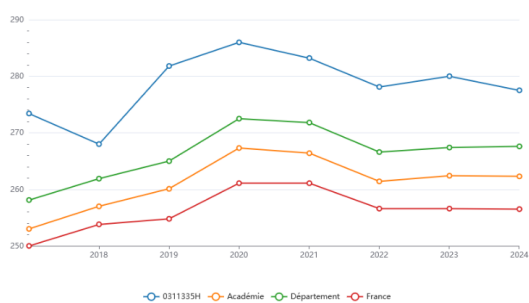
1.5 Indicateurs concernant les professeurs et les personnels

% d'ETP des personnels enseignants 	Agrégés	0	3,7	0	1,2
	Certifiés, PEPS	92,8	92,6	94,5	89,9
	PLP	0	0	0	0
	Autres titulaires	0	0	0	0
	Non- titulaires	7,2	3,7	5,5	8,9
Effectifs de personnels en personnes physiques (2nd degré) 	Personnels enseignants	29	28	29	29
	Personnels ATSS	4	4	4	4
	Conseiller principal d'éducation	1	1	1	1
	Autres personnels de vie scolaire	5	6	6	6
	Personnels de direction	1	1	1	1
	Soutien à l'enseignement	0	0	1	0
	Animateur pédagogique	0	0	0	0
	Total	40	40	42	41

Age moyen des enseignants (2nd degré) 1	Age moyen	45,3	48,6	49,3	49,5
Age des enseignants en 3 classes (2nd degré) 1	Moins de 35 ans	24,1	10,7	13,8	3,4
	De 35 à 50 ans	37,9	39,3	31	48,3
	Plus de 50 ans	37,9	50	55,2	48,3
Ancienneté moyenne des enseignants dans l'étab (en années) 1	Ancienneté moyenne	9,1	8,7	9,2	9
Ancienneté des enseignants dans l'étab (en 4 classes) 1	Moins de 2 ans	24,1	32,1	34,5	27,6
	De 2 à 5 ans	13,8	10,7	0	13,8
	De 5 à 8 ans	6,9	7,1	13,8	13,8
	Plus de 8 ans	55,2	50	51,7	44,8
% de femmes parmi les enseignants (2nd degré) 1	% de femmes	75,9	71,4	75,9	72,4
% de personnels enseignants à temps partiel (2nd degré) 1	% temps partiel	3,4	3,6	13,8	6,9
% de demandes de départs / nb de titulaires (2nd degré) 1	Taux de demandes	4,5	23,1	19,2	16

1.6 Indicateurs sur les élèves de 6^{ème}

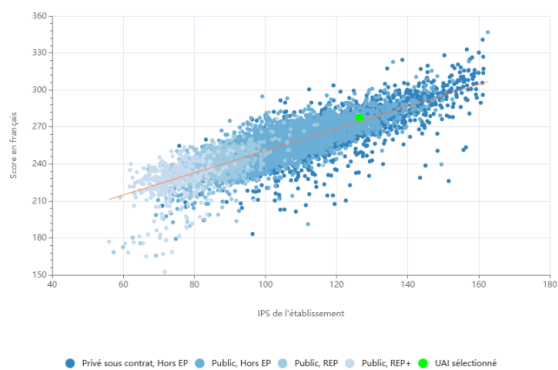
Évolution du score en français des élèves de 6e - références Public + Privé



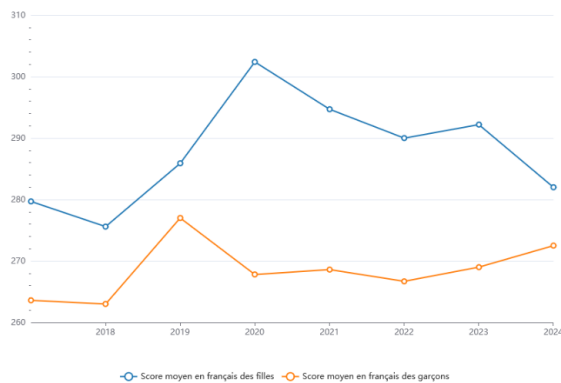
Rentrée 2024 - Répartition dans les groupes en 6e en français (en %) - références Public + Privé

	0311335H	Académie	Département	France
Groupe 1 - score < 200	0,9	9,2	8,3	11,7
Groupe 2 - score entre 200 et 225	8,3	13,7	12	15,2
Groupe 3 - score entre 225 et 250	17,4	19,4	17,8	20,1
Groupe 4 - score entre 250 et 275	28,4	20,3	20,1	20,1
Groupe 5 - score entre 275 et 300	16,5	16,3	17,1	15
Groupe 6 - score >= 300	28,4	21,1	24,8	17,9

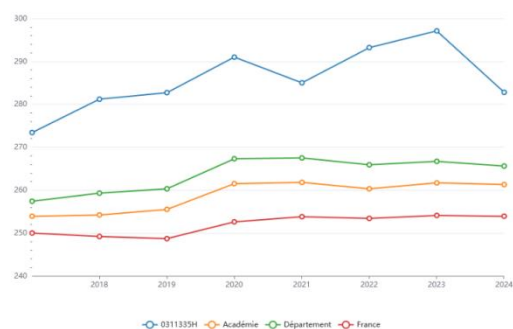
Rentrée 2024 - Score en français des élèves de 6e selon l'IPS de l'établissement



Évolution du score en français des élèves de 6e selon le sexe



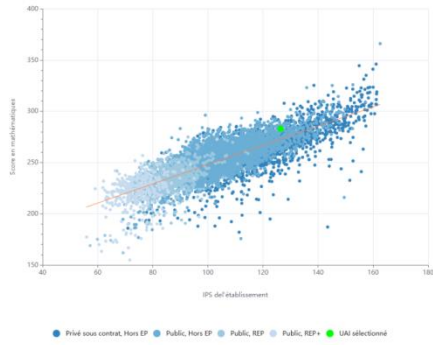
Évolution du score en mathématiques des élèves de 6e - références Public + Privé



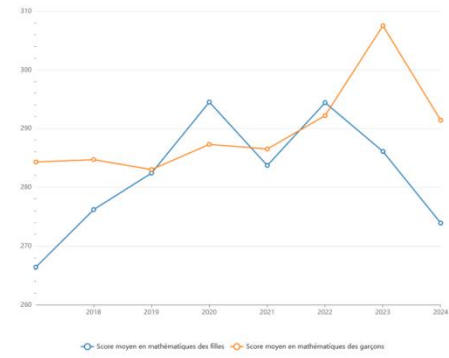
Rentrée 2024 - Répartition dans les groupes en 6e en mathématiques (en %) - références Public + Privé

	0311335H	Académie	Département	France
Groupe 1 - score < 200	6,3	11,9	11,2	15
Groupe 2 - score entre 200 et 225	5,4	15,4	14,4	17,2
Groupe 3 - score entre 225 et 250	17,1	18	17	18,8
Groupe 4 - score entre 250 et 275	14,4	17,7	16,8	16,9
Groupe 5 - score entre 275 et 300	21,6	14,4	14,8	13
Groupe 6 - score >= 300	35,1	22,6	25,8	19

Rentrée 2024 - Score en mathématiques des élèves de 6e selon l'IPS de l'établissement

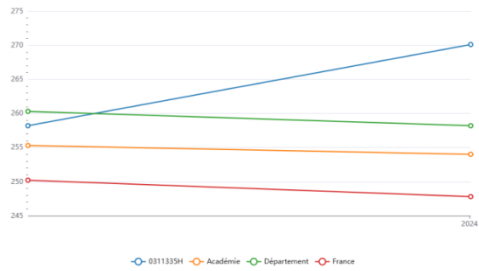


Evolution du score en mathématiques des élèves de 6e selon le sexe

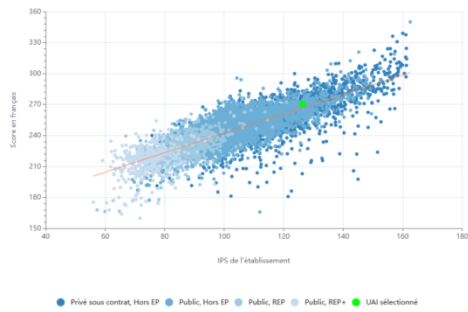


1.7 Indicateurs sur les élèves de 4^{ème}

Evolution du score en français des élèves de 4e - références Public + Privé



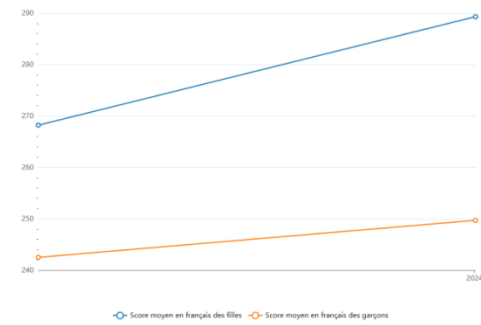
Rentrée 2024 - Score en français des élèves de 4e selon l'IPS de l'établissement



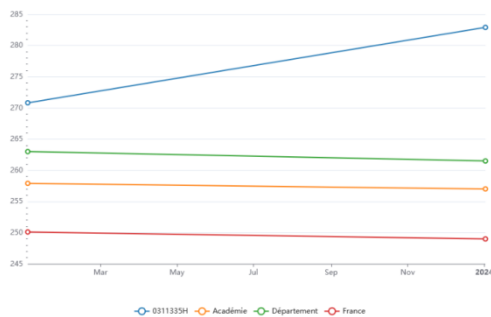
Rentrée 2024 - Répartition dans les groupes en 4e en français (en %) - références Public + Privé

	0311335H	Académie	Département	France
Groupe 1 - score < 200	7,8	13,4	12,7	16,7
Groupe 2 - score entre 200 et 225	12,6	16,2	15,1	17,5
Groupe 3 - score entre 225 et 250	16,5	19,7	18	20,4
Groupe 4 - score entre 250 et 275	19,4	19	18,5	17,9
Groupe 5 - score entre 275 et 300	17,5	14	14,9	12,7
Groupe 6 - score >= 300	26,2	17,7	20,8	14,8

Evolution du score en français des élèves de 4e selon le sexe

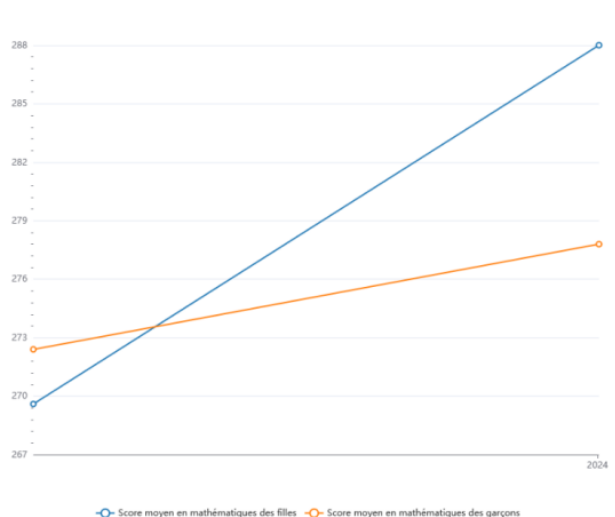
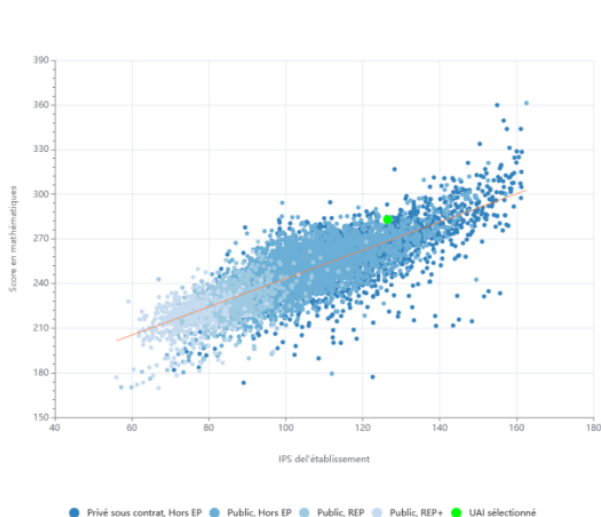


Evolution du score en mathématiques des élèves de 4e - références Public + Privé



Rentrée 2024 - Répartition dans les groupes en 4e en mathématiques (en %) - références Public + Privé

	0311335H	Académie	Département	France
Groupe 1 - score < 200	4,9	11,4	11	15,1
Groupe 2 - score entre 200 et 225	5,9	16,5	15,2	19,2
Groupe 3 - score entre 225 et 250	11,8	20,8	19	21,1
Groupe 4 - score entre 250 et 275	21,6	19	18,7	17,5
Groupe 5 - score entre 275 et 300	24,5	13,9	14,3	12,1
Groupe 6 - score >= 300	31,4	18,5	21,8	14,9



2 Rappel des objectifs du projet d'établissement

2.1 Rappel synthétique des axes du projet d'établissement :

En date du 01/09/2022 - Période de validité : 5 ans

- **Axe 1** : Adapter le collège à tous les élèves à besoin éducatifs particuliers et permettre la réussite de tous.
- **Axe 2** : Développer les parcours éducatifs.
- **Axe 3** : Améliorer la communication à destination de la communauté éducative.
- **Axe 4** : Accompagner les personnels et l'évolution structurelle, éducative et pédagogique du collège.

3 Réalisations de l'année scolaire

3.1 Actions

3.1.1 Les parcours éducatifs

Les parcours éducatifs sont inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Un parcours est un processus guidé et progressif qui offre à chacun la possibilité, par la découverte et l'expérimentation, de mobiliser, développer et renforcer ses compétences. Les parcours éducatifs permettent l'articulation et la mise en cohérence entre les enseignements réalisés dans la classe et les actions menées dans les temps périscolaire et extrascolaire. Leurs mises en œuvre impliquent de développer des projets partagés et territoriaux avec des partenaires extérieurs

Grâce à des approches complémentaires et à la diversité des modes d'apprentissages, les élèves construisent des compétences et acquièrent des connaissances en fonction des expériences, des rencontres et des projets auxquels ils participent.

Cette année le collège n'a pas organisé la semaine des parcours car les crédits sont en forte diminution et les moyens humains nécessaires n'étaient pas présents. Les actions se sont déroulées tout au long de l'année scolaire pour l'ensemble des niveaux.

THEME	INTERVENANT	PARCOURS	PRECISIONS DIVERSES
6^{ème}			
Petit déjeuner	Mme Giroussens	SANTE	
L'équilibre alimentaire	Mme Giroussens	SANTE	
Serious Game	UFCV Occitanie	CITOYEN	
Sécurité dans le bus	Conseil régional	CITOYEN	
Entretien avec les élèves sur la vie de l'établissement	M. Monteil	CITOYEN	
La responsabilité du mineur	Maison de la Protection Familiale	CITOYEN	
Intervention du mémorial de la Shoah	Mme Poussier – Mme Rodrigo	CITOYEN	Uniquement les 6 ^{°4} - Nous et eux : c'est quoi le racisme?
Concours d'orthographe	Professeures de Lettres	CITOYEN	
Exposition sur la laïcité	Professeurs d'EMC	CITOYEN	
Sécurité routière : la désincarcération	Pompiers de Verfeil	CITOYEN AVENIR	
EVARS	Mme Cros et Mme Giroussens	SANTE	La gestion des émotions – 2h
5^{ème}			
Entretien avec les élèves sur la vie de l'établissement	M. Monteil	CITOYEN	
Forum des métiers	M. MONTEIL	AVENIR	Découvertes des métiers des parents d'élèves du collège
Etude de la transformation des paysages par l'être humain	Professeurs d'HG/EMC	AVENIR	Périples de la vallée du Girou
Intervention du mémorial de la Shoah	Mme Poussier – Mme Rodrigo	CITOYEN	5 ^{°1} / 5 ^{°2} / 5 ^{°4} - Nous et eux : c'est quoi le racisme?
Forum des métiers	Parents de l'établissement	AVENIR	
Concours d'orthographe	Professeures de Lettres	CITOYEN	
Cross chant des collègues	Comme une compagnie	CITOYEN	Intervention reprise ensuite avec chaque classe par Mme Giroussens et Mme Lagorce
Exposition sur la laïcité	Professeurs d'EMC	CITOYEN	
GQS	Mme Giroussens et Mme Fernin	CITOYEN	
Unplugged	Mme Giroussens – M. Assemat – M. Bernad – Mme Eymard et Mme Lagorce	SANTE	
EVARS	Mme Cros et Mme Giroussens	SANTE	Discrimination et insultes – 2h
4^{ème}			
Concours d'orthographe	Professeurs de Lettres	CITOYEN	
Représentation théâtrale du CID	Professeurs de Lettres	PEAC	
Film Les trois mousquetaires	Professeurs de Lettres	PEAC	
Formation au PSC	Mme Giroussens et Mme Fernin	SANTE	
Intervention du mémorial de la Shoah	Mme Poussier – Mme Rodrigo	CITOYEN	4 ^{°2} / 4 ^{°3} : Information, désinformation et propagande
Entretien avec les élèves sur la vie de l'établissement	M. Monteil	CITOYEN	
Prévention des risques auditifs	Black Mantis	SANTE	
Audience Pénale	Mme POUSSIER et Mme JARDI	CITOYEN	Quelques 4 ^{ème} ont assistés à des audiences au tribunal de Toulouse

Ciné justice	Mme POUSSIER	CITOYEN AVENIR	Rencontre avec des professionnels de la justice après la projection du film « Novembre »
Forum de l'orientation	C3G Gragnague	CITOYEN	
Exposition sur la laïcité	Professeurs d'EMC	CITOYEN	
Transformer le négatif en positif	Association de Verfeil	CITOYEN	
Education aux médias et à l'image	Synapses	CITOYEN	
3^{ème}			
EVARS	Mme Cros et Mme Giroussens	SANTE	Homophobie – 3h
Découverte des métiers des travaux publics	Professeurs principaux de 3 ^{ème}	AVENIR	
Découverte d'entreprises	Professeurs principaux de 3 ^{ème}	AVENIR	Métiers du transport et de la logistique
Toulouse Space festival	Professeurs principaux de 3 ^{ème}	AVENIR	Éveiller la curiosité scientifique et technologique des jeunes
Réflexion sur le monde d'internet, ses possibilités et ses dangers	UFCV Sociorézo	CITOYEN	
Concours d'orthographe	Professeurs de Lettres	CITOYEN	
Entretien avec les élèves sur la vie de l'établissement	M. Monteil	CITOYEN	
Intervention du mémorial de la Shoah	Mme Poussier – Mme Rodrigo	CITOYEN	La fabrique du complot : hier et aujourd'hui
La plus précieuse des marchandises	Cie matin brun	PEAC	
EVARS	Mme Cros et Mme Giroussens	SANTE	Consentement et 1ère fois – 2h
Exposition sur la laïcité	Professeurs d'EMC	CITOYEN	
Musée de la résistance et parcours hors les murs	Professeurs d'HIST-GEO	CITOYEN	Devoirs de mémoire
Visite d'e			

3.1.2 Les enseignements complémentaires (AP et EPI)

La répartition des enseignements complémentaires par classe est la suivante :

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
AP	3h	2 h	2 h	1,5 h
EPI	-	-	-	0,5 h
DEVOIRS FAIT	1h	-	-	-

Les matières concernées par l'AP cette année sont :

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Total par semaine	3 h	2 h	2 h	1,5 h
Français	0,5	0,5	0,5	0,5
Mathématiques	0,5	0,5	0,5	0,5
Histoire-géographie-EMC	0,5	-	-	-
Anglais	0,5	0,5	-	-
Espagnol	-	0,5	-	0,5
Physique-Chimie	0,5	-	0,5	-
Sciences de la Vie et de la Terre	0,5	-	-	-

Dans le projet pédagogique 2024-2025, il a été décidé que l'Accompagnement Personnalisé (AP) se ferait en ½ classe pour toutes les matières et les niveaux concernés. La professeure documentaliste est intervenue en 6^{ème} sur un demi-groupe tout au long de l'année pour travailler sur l'EMI (Education aux Médias et à l'Information) et l'initiation à la recherche documentaire. L'organisation de cette année s'est faite par semestre et non annuellement.

Concernant les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), le collège n'a pas proposé certains projets cette année mais quelques projets de classe ont eu lieu dans certaines matières et parfois en interdisciplinarité.

3.1.3 La semestrialisation

Ce découpage annuel a été mis en place depuis septembre 2019. Deux semestres de 17/18 semaines ont été effectifs cette année afin de donner plus de temps aux apprentissages et aux répartitions des évaluations dans l'année scolaire, notamment pour les matières ayant 1h ou 1h30 par semaine.

L'organisation de l'année a été la suivante :

- **Réunion de rentrée avec les parents d'élèves :**
 - Jeudi 5 septembre 2024 : 6^{ème} avec les professeurs
 - Lundi 9 septembre 2024: 4^{ème}
 - Mardi 10 septembre 2024 : 3^{ème} avec les professeurs
 - Jeudi 12 septembre 2024 : 5^{ème} sans les professeurs et présentation de UNPLEGGED
 - Lundi 16 septembre 2024 : réunion avec les parents d'élèves notifiés MDPH
- **Conseils de mi-semestre n°1** : du 4 au 8 novembre 2024
- **Rencontre parents professeurs n°1** : le 25 novembre 2024 : pour les 6^{èmes} une formule avec des rendez-vous individuels a été mise en place. Pour les autres niveaux ce sont trois professeurs de la classe qui ont reçu les parents : du 14 au 19 novembre 2024.
- **Conseils de classe du 1^{er} semestre** : du 20 au 23 janvier 2025
- **Réunion orientation pour les parents d'élèves de 3^{ème}** : jeudi 5 décembre 2024 et jeudi 3 avril 2025
- **Conseils de mi-semestre n°2** : du 24 au 28 mars 2025
- **Rencontre parents professeurs n°2** : enter le 1^{er} et 3 avril 2025
- **Conseils de classe du 2^{ème} semestre** : du 17 au 23 juin 2025 (sauf les 3^{èmes} : 3 juin 2025)

3.1.4 Devoirs faits

Depuis la rentrée 2023, le ministère a imposé aux élèves de 6^{ème} le dispositif devoirs faits. Le collège propose deux heures par semaine.

Concernant les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} il y a eu 176 élèves (130 élèves l'an dernier) soit 49,7 % qui ont participé au dispositif « devoirs faits » mis en place à partir de mi-septembre 2024. Les élèves sont inscrits à la demande des parents dès la mise en place du dispositif ou suite aux conseils de mi-semestre en concertation avec les professeurs. Les créneaux horaires sont placés en parallèle des heures d'études des élèves. Les élèves restent en groupe classe en 5^{ème} et sur deux classes en 4^{ème} et 3^{ème}.

Cette année, un seul volontaire en contrat de « service civique » a pris ses fonctions en novembre 2024 et a assuré des heures de « devoirs faits » en co-animation avec des professeurs afin de diminuer les effectifs par adulte encadrant. Comme l'année dernière, un seul créneau de devoirs faits a été proposé aux élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} en complément des études dirigées obligatoires fixées à une heure par semaine dans l'emploi du temps.

Nous avons appris après la rentrée que les professeurs des écoles ne pouvaient plus intervenir au collège dans le cadre de « devoirs faits » alors qu'un projet avait été construit lors de la journée de pré-rentrée entre les professeurs de l'école comtesse de Ségur et les professeurs du collège.

Les professeurs du collège et la CPE ont assuré les heures de « devoirs faits » : 2 professeurs de mathématiques, 2 professeuses de français, 2 professeurs d'EPS, 2 professeuses d'histoire-géographie et 1 professeur de SVT.

Les créneaux du dispositif ont été placés dans l'emploi du temps des professeurs et de la CPE. **Cela représente pour cette année 13 créneaux proposés aux élèves.** (Contre 24 créneaux l'année précédente)

Effectifs par niveaux des groupes de « devoirs faits » :

Niveau	Effectifs 2022-2023	Effectifs 2023-2024	Effectifs 2024-2025
6 ^{ème}	40 (39,2%)	131 (100%)	112 (100%)
5 ^{ème}	75 (61,4%)	36 (33,9%)	82 (61,6%)
4 ^{ème}	33 (26,6%)	62 (52,9%)	54 (51,9%)
3 ^{ème}	12 (11%)	31 (25%)	40 (34,2%)

3.1.5 Les études dirigées

Depuis l'année dernière, le collège a rajouté dans l'emploi du temps des élèves une heure par semaine d'étude dirigée. Cette heure hebdomadaire fixe à l'année est assurée par un assistant d'éducation dans une salle de classe ordinaire. Depuis plusieurs années, nous avons formalisé une organisation avec une répartition des thématiques par niveau. Chaque assistant d'éducation a la charge de 3 ou 4 classes en fonction de son service. Cela permet de gérer les absences, retards, punitions et surtout d'accompagner les élèves dans leurs devoirs, les projets, les travaux de groupes. Nous avons utilisé ces heures pour des interventions de la CPE, direction ou infirmière. Ces heures ont pu servir parfois pour faire des évaluations que les professeurs ont données à la vie scolaire.

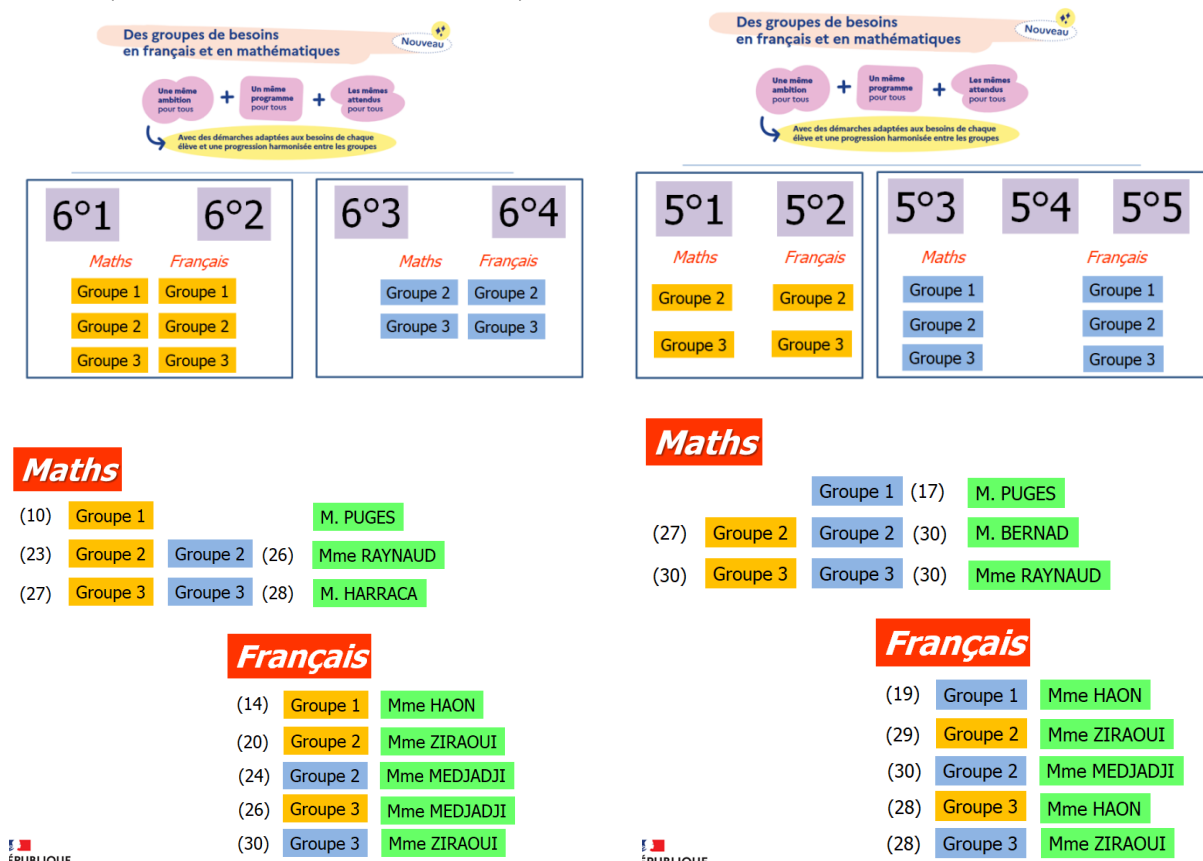
3.1.6 Expérimentation d'un dispositif de relais interne

Mme CROS, CPE a souhaité mettre en place cette année le mercredi matin, un dispositif d'accompagnement des élèves en situation de décrochage scolaire. Elle a travaillé l'organisation, la méthodologie d'apprentissage, la confiance en soi. Sur des séances de 2h en moyenne les élèves étaient « décrochés » des cours en petit effectif maximum 8 pour sur plusieurs semaines entre mars et juin 2025. Une assistante d'éducation, Louise DELISLE a pu aussi prendre le relais au besoin.

Ce fonctionnement a amené l'équipe pédagogique à pérenniser le dispositif et l'amplifier afin de créer un dispositif de relais interne avec des moyens humains associés (DGH).

3.1.7 Mise en œuvre du choc des savoirs, organisation des groupes de besoins en 6^{ème} et 5^{ème}

Dans le cadre de la mise en œuvre du choc des savoirs, le collège a mis en places des groupes de besoins en 6^{ème} et en 5^{ème} comme prévu par les décrets et arrêtés du ministère de l'Education Nationale. Des moyens complémentaires ont été mis à disposition de la DGH pour créer un groupe de Français et de mathématiques supplémentaires en 6^{ème} (2 fois 4,5h). Il n'y a pas eu d'heures supplémentaires sur le niveau 5^{ème}. Les classes ont été mises en barrette afin de pouvoir simplifier le changement de groupe des élèves en fonction de leurs besoins. **Ce changement a eu lieu une seule fois après les vacances de la toussaint pour près de 45 élève sur les deux niveaux (sur 244 élèves soit 18 % de l'effectif)**



La liaison primaire-collège

Tout au long de l'année les professeurs des écoles, les professeurs du collège, l'inspecteur de l'Education Nationale du 1^{er} degré, ses conseillères pédagogiques et le principal se sont réunis dans le cadre des conseils de cycle 3 et des conseils école-collège et ont traité de plusieurs sujets :

- **Conseil de cycle 3** : pas de conseils de cycle 3 cette année.
- **Conseil école collège** : Projets inter-degrés, échange autour de la mise en œuvre de l'EVAR dans le 1^{er} degré et de l'EVARS au collège.

Cette année notre collège a changé de circonscription du 1^{er} degré. Nous avons rejoint la circonscription de Rouffiac-Tolosan (HG19). Un changement d'IEN aura lieu à la rentrée 2025 du fait du départ en retraite de l'IEN actuel.

Par ailleurs, il y a eu les actions suivantes :

- **Présentation dans les écoles primaires** du collège par le chef d'établissement en décembre 2024.
- **Mise à jour d'une rubrique sur l'ENT du collège pour informer les parents de CM2.**
- **Réunion de présentation du collège** : les 13 et 14 janvier 2025
- **Portes ouvertes du collège** : vendredi 28 mars 2025
- **Rallye mathématiques** : entre le 20 et le 27 mars avec les écoles de Gragnague et Verfeil public
- **Hand à 4** : 20 mars 2025 (Ecole de Gragnague) et 20 juin 2025 (Ecole de Verfeil)
- **Journées d'intégration des CM2 au collège** : du 12 au 20 mai 2025.
- **Réunion avec les professeurs des écoles et les directeurs des écoles** afin d'assurer la transmission des dossiers élèves et des cas particuliers et constituer les classes : le mardi 24 juin 2025.

La formation des délégués de classe et Conseil pour la Vie Collégienne :

Ils ont été sensibilisés à leur nouvelle fonction de délégués de classe, au déroulement d'un conseil de classe et de leur rôle au sein de cette instance.

Ils ont été destinataires d'un livret réalisé par la CPE.

- **Assemblée générale des délégués** : 11 octobre 2024
- **Formation des délégués** : 2 fois une heure de formation sur la pause méridienne (mission des délégués et conduite de réunion)

Le **Conseil pour la Vie Collégienne (CVC)** a été élu par Pronote en octobre 2024 et a pu se réunir à trois reprises en plénière le 12 novembre 2024, puis le 13 février 2025 et enfin le 6 mai 2025. Les travaux principaux ont été : bal des 3^{èmes}, activités pour le repas de Noël, Carnaval du collège, journée du 8 mars, aménagement de la terrasse devant la vie scolaire).

La prise en compte de la diversité des élèves :

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'aides apportées cette année. Il y a une diminution des PPRE au profit de la validation des PAP depuis cette année avec la simplification des démarches pour faire un PAP depuis l'année dernière. Les élèves avec un PPS sont nombreux et sont accompagnés tout au long de l'année par les enseignants qui peuvent avoir toutes les informations (GEVASCO, notifications MDPH et compte-rendu d'équipe éducative présents sur PRONOTE).

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total
PPS	10	7	6	8	31
PAP	10	16	10	13	49
PPRE	13	6	9	1	29
PAI (santé)	10	9	5	5	29
Total	43	38	30	27	138 (29,4%)

Les activités de la pause méridienne :

Dans le cadre des ateliers du midi financés par le conseil départemental nous avons pu mettre en place :

- Un atelier scientifique de programmation (M. Jean Cordier)
- Jeux de société (Ludothèque de Verfeil)
- Atelier Théâtre (Mme GIPOULOU et Chantal ABRIAL-ANTONIETTI, comédienne)
- Jardin potager (M. BERNAD)
- Atelier couture (Mme LEBEAU)
- Atelier théâtre d'improvisation (M. COVILLE, intervenant extérieur)

Dans le cadre de l'AS, nous avons proposé des activités sportives les mardis et jeudis :

- Volley Ball (Mme FERNIN)
- Football (M. ASSEMAT) + Projet avec le club UFCV sur les 6^{ème} et 5^{ème} en foot
- Badminton (Mme EYMARD)

Dans le cadre du projet éducatif :

- Concours national de la résistance et de la déportation en 3^{ème} (Mme RODRIGO et Mme POUSSIER)
- Atelier scientifique et technique (Mme LIMBERT et Mme POUSSIER)
- Atelier Danse (Mme TRAVERSE)
- Atelier occitan (M. ASSEMAT)
- Chorale (M. DU MONTEIL)
- Club Journal (Mme LAGORCE)
- Club art (M. BONNAFOUX)
- Atelier Musiques Urbaines (M. BERIOU)
- Jeux de sociétés au foyer des élèves (Service civique)
- Atelier Philosophique jusqu'en décembre 2024 (Mme ESCUDE et Mme JARDI)
- Centre de loisir associé au collège avec la communauté de commune (2h le vendredi midi)
- Plateau sportif (accès libre par niveau)

Le dispositif « silence on lit » :

Depuis la rentrée 2019, il est proposé 10 minutes de lecture à tous les élèves du collège. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du projet national « silence on lit » issu de l'arrêté du 17 juillet 2018 concernant la modification des programmes des cycles 2, 3 et 4.

Depuis le départ, le dispositif est placé sur un horaire qui change chaque semaine tout au long de l'année. Cela permet de ne pas impacter toujours les mêmes professeurs et permet aussi d'impliquer l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Le ¼ d'heure lecture placé en début de séance pour permettre un retour au calme et un moment d'attention pour que le cours se passe dans de meilleures conditions.

Il est rappelé que ce dispositif est un projet pédagogique de l'établissement et que tous les personnels doivent le mettre en œuvre. Les professeurs d'EPS se mettent généralement dans le hall ou dans les couloirs du rez-de-jardin. Des livres sont à disposition dans le hall devant la vie scolaire pour les élèves qui n'auraient pas apporté leur livre (ce dispositif est à renouveler car trop peu de dons cette année). Ce bac à livre est alimenté par les élèves eux-mêmes par des dons réguliers. Certains professeurs proposent des livres dans leurs salles de classe.

Le dispositif « dys »

Pour les élèves de 6èmes ayant des besoins éducatifs particuliers avec un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) ou un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), le collège propose une heure par semaine d'encadrement avec un petit groupe. Cette année il y eu 13 élèves suivis par Mme JARDI et FERNIN sur 2/3 de l'année seulement du fait de la formation CAPEI des deux professeuses.

Répartition des élèves suivis cette année et leurs accompagnements mis en place :

Classe	Total	Nb d'élèves			
		Sans dispo.	PPRE	PAP	PPS
6°1	3		1		2
6°2	3			1	2
6°3	1				1
6°4	6		1	3	2
Total	13	0	2	4	7

Les concours proposés aux élèves cette année

- Concours **Big challenge** (certains élèves volontaires de 6^{ème} et 5^{ème}) avec Mme LEBEAU
- Concours **National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)** avec Mme RODRIGO et Mme POUSSIER.
- **Concours d'orthographe** : tous les élèves du collège lors de la semaine des parcours avec les professeurs de français
- **Concours Kangourou (Mathématiques)**
- **Concours « la courses aux nombres » (Mathématiques)**
- Concours Poésie **AMOPA** (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques)

L'éducation à la vie affective , relationnelle et sexuelle (EVARS)

Plusieurs professeurs ont eu la formation pour la mise en œuvre du programme d'EVARS a collège et ont participé aux séances sur tous les niveaux de classe du collège. Le temps consacré pour toutes les classes en compris entre 2h et 3h par classe. Les thématiques abordées sont les suivantes :

- ▶ en 6ème : les émotions, le rapport au corps (le sien / celui des autres)
- ▶ en 5ème : les insultes, comme point de départ des stéréotypes et des discriminations
- ▶ en 4ème : Prévention des LGBT-phobies en partant du visionnage d'un film documentaire
- ▶ en 3ème : Consentement et les premières fois.

Un groupe de travail va s'est réuni le lundi 30 juin 2025 pour poursuivre le travail amorcé cette année. Dans le cadre de la liaison école-collège, cette thématique a été abordée. Le dernier conseil pédagogique de l'année 2024-2025 sera l'occasion d'abordé de nouveau la mise en œuvre du programme notamment dans le cadre des enseignements disciplinaires dès la rentrée 2025.

3.2 Moyens mis en œuvre

3.2.1 Formation des personnels

Cette année la formation continue des personnels d'enseignement, d'éducation et administratifs a été moins importante du fait d'un nouveau fonctionnement de l'EAFC (Ecole Académique de la Formation Continue) : moins de formation et plus souvent sur temps de vacances. **Le nombre d'heures de formation passe de 357 à 284 cette année (sans compter la formation CAPPEI et les FIL).** En 2022-2023 il y avait 591 heures de formation.

Des formations internes sur PRONOTE ont eu lieu aux dates suivantes : 10,12 et 16 septembre 2024, puis le 7 et 9 et 13 janvier 2025 pour les professeurs volontaires. Elles ont eu pour but de développer les pratiques d'utilisation de certaines nouvelles fonctions (cahier de texte, messagerie, bulletin de compétences, etc.)

Le collège a accueillis sur plusieurs journées des AESH pour des groupes d'échanges de pratique organisée dans le cadre du PIAL 15 avec les AESH référentes. (19/11, 16/12, 04/02, 11/03, 25/03). Toutes les AESH du collège ont pu y participer.


Une formation avec l'EMAS de l'AGAIEPI (Equipe mobile d'appui à la scolarisation) à eu lieu le 18 mars et le 1^{er} avril 2025 entre 16h et 17h30 afin de faire une sensibilisation sur le TDA/H auprès de professeurs, AESH du collège et du PIAL15 et des AED du collège (groupe de 25 personnes). Deux professeuses, Mme FERNIN et Mme JARDI ont pu bénéficier d'une formation pour le CAPPEI pour un total de 252h de formation sur 12 semaines dans l'année.

Une FIL sur l'adaptabilité des enseignements pour les élèves a besoins éducatifs particuliers sera dispensée au collège pour tous les professeurs, la CPE et une AESH le jeudi 3 juillet 2025.

Formations	FR/LA/DOC	HG/EMC	MATH	LV	SVT	TECH	PHY	EPS	ARTS	ADMINVS	TOTAL
Formation disciplinaire	9,5	2	54				6	15	6	14	106,5
Accueil de stagiaires			2							8,5	10,5
Formation annuel des moniteurs PSC								7		7	14
SITUATIONS DE TENSION DES AGENTS PUBLICS										6	6
PRODUCTION DE RESSOURCES EDD			11							18	29
Certification FLS	10										10
UNPLUGGED	12							12			24
DECOUVRIR SON ENVIRONNEMENT NUMERIQUE PRO		6									6
Référent Egalité / groupe de travail égalités										14	14
FORMATION DES MEMBRES DE LA F3SCT				12							12
TRAVAILLER LES GESTES PROFESSIONNELS		12	12						16		40
Education à la vie affectif relationnelle et sexuelle										12	12
Total	31,5	20	79	12	0	0	6	34	22	79,5	284
<i>nb d'heures moyen / personne</i>	<i>6,3</i>	<i>6,7</i>	<i>19,8</i>	<i>2,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>6,0</i>	<i>11,3</i>	<i>11,0</i>	<i>26,5</i>	

3.2.2 Financement des actions pédagogiques

	BP 2020	BP2021	BP2022	BP2023	BP2024	BP2025
AP - Crédits péda. Disc.	5 700,00 €	5 500,00 €	5 600,00 €	5 000,00 €	3 100,00 €	3 683,65 €
AP - Projets culturels	4 705,00 €	1 980,00 €	932,00 €	2 600,00 €	5 350,00 €	3 790,00 €
AP - Savoir nager	1 200,00 €	-	-	1 400,00 €	900,00 €	900,00 €
AP - Dotation équipement	3 000,00 €	2 000,00 €	2 131,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
AP - CDI	2 000,00 €	2 500,00 €	3 900,00 €	2 700,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €
AP - Sorties pédagogiques	9 624,00 €	7 552,00 €	5 750,00 €	6 000,00 €	5 219,00 €	4 000,00 €
AP - CESC	3 000,00 €	-	3 000,00 €	3 000,00 €	1 800,00 €	1 000,00 €
VE - Culture	-	-	1 325,00 €	-	-	-
VE - CESC	110,00 €	3 110,00 €	2 914,00 €	2 618,00 €	3 200,00 €	-
VE - CVC	-	500,00 €	750,00 €	750,00 €	750,00 €	500,00 €
Total	29 339,00 €	23 142,00 €	26 302,00 €	25 568,00 €	23 319,00 €	17 373,65 €

 **ADAGE** : Cette année, nous avons utilisé **10 354,58 €** de crédits disponible dans ADAGE (sur 11 725 €) qui permet par le pass culture de financer des actions pour tous les élèves du collège à hauteur de 25 € par élève et par an.

Actions	Niveau	Coût
Visite cité de l'Espace	5 ^{ème} à 3 ^{ème}	237 €
Rencontre avec Benoit Séverac – Auteur	4 ^{ème}	305 €
Film « les trois mousquetaires »	4 ^{ème}	364 €
Théâtre « le Cid »	4 ^{ème}	832 €
Théâtre « Les Misérables »	4 ^{ème}	1 690 €
Théâtre – Harcèlement : « Cross Chant des collèves »	5 ^{ème}	2 430 €
Théâtre : « La plus précieuse des marchandises »	3 ^{ème}	1 135 €
Théâtre : « matin bruns »	3 ^{ème}	1 720 €
Audition/santé : « black Mantis »	4 ^{ème}	1 641,58 €

3.2.3 Moyens horaires accordés dans le cadre de la marge d'autonomie

➔ **Dotation Horaire Globale 2023-2024 : 470,5 HP / 39 HSA / 69 HSE (BOP 0141) et 171 HSE (BOP 0230) / 7 IMP**

Marge d'autonomie de l'établissement : **51 Heures (17 * 3 heures)**

- 11,5 h pour l'enseignement des langues et cultures de l'antiquité
- 8 h pour le soutien/approfondissement en français et mathématiques
- 2 h pour « EPI Matilda »
- 25 h pour le dédoublement de l'AP sur l'ensemble du collège
- 6 h pour des projets de la pause méridienne
- **Reste 0,6 HSA transformées en HSE pour l'année scolaire.**

Rappel de la masse salariale du collège Jean Gay en 2024 : 2 432 295,17 € (Coût total pour le ministère : Salaires net + cotisations à la charge de l'employeur et des agents)

➔ **Les PACTE** (Nouveau dispositif de primes liées à des nouvelles missions) :

Dotation consommée en 2024-2025 : (27,5 unités, ce qui représente 34 375 € de primes)

- Mission « RCD » (18h) : 15
- Mission « Devoirs faits » (24h) : 8
- Projets pédagogiques innovants (engagement annuel) : 1,5
- Coordination découverte des métiers : 0
- Elèves à besoins éducatifs particuliers : 3

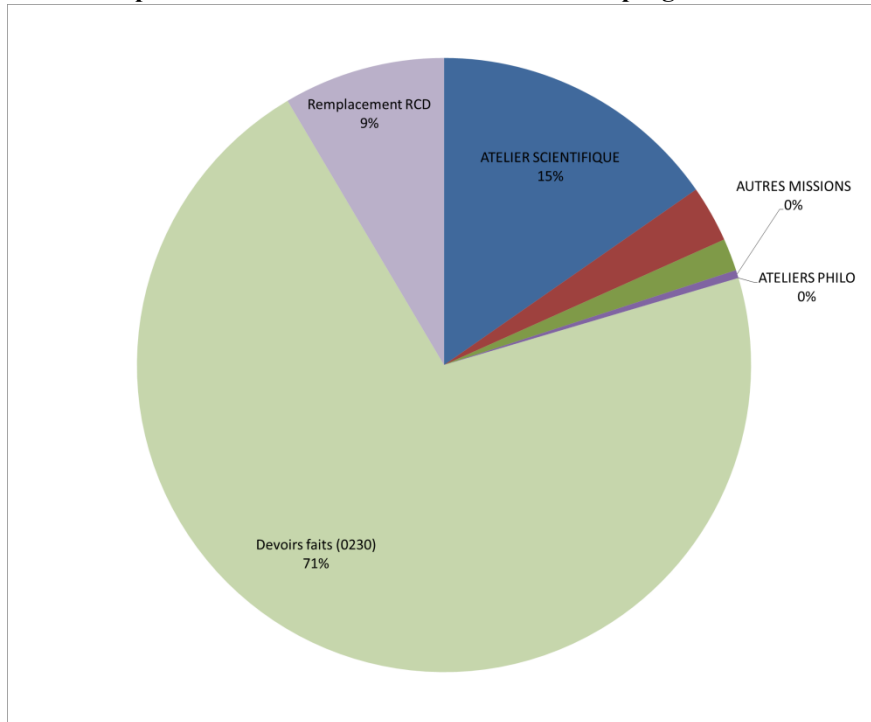
➔ **Les HSE (Heures Supplémentaires Effectives) :**

La dotation pour l'année scolaire 2024-2025 a été de 448,1 HSE réparties comme suit :

- **Pour le programme 0141 : 69 HSE**
 - 15 HSE pour la conversion HSA/HSE
 - 30 HSE pour l'atelier scientifique
 - 24 HSE pour le remplacement longue-durée
- **Pour le programme 0230 : 171 HSE (Devoirs faits)**

Cette année toute la dotation des deux programmes a été dépensée intégralement.

Répartition de l'utilisation des HSE des deux programmes :



Cela représente environ des indemnités de 10 000€ brut sur les salaires des personnels concernés par le versement de ces HSE.

➔ **Les IMP (Indemnités de Missions Particulières) :** La dotation pour l'année scolaire était de 7 IMP soit 8 750 € brut d'indemnités.

- Coordination de discipline : 1 IMP (EPS)
- Référent pour les ressources et Usages Pédagogiques Numérique (RUPN) : 1 IMP
- Maintenance informatique : 2 IMP
- Devoirs faits : 0,25 IMP
- Référent décrochage scolaire : 1 IMP
- Référent Phare : 0,25 IMP
- Référent E3D : 0,25 IMP
- Référent culture : 0,25 IMP
- Référents oraux : 0,5 IMP
- Référent « égalité filles-garçons » : 0,5 IMP

3.2.4 Partenariats

Nous avons comme partenaire principal la **ville de Verfeil** pour l'utilisation des locaux, les installations sportives et le prêt de salles quand cela s'avère nécessaire. Lors des élections des délégués de classe, la ville de Verfeil nous a mis à disposition le matériel électoral, urnes et isoloirs.

Nous avons pu travailler dans le cadre du **CESCE avec de multiples partenaires** pour assurer des actions de prévention auprès des élèves (voir tableau des parcours éducatifs)

Nous avons développé cette année des conventions pour des mesures de responsabilisation (sanction) avec les mairies de Gragnague et Verfeil.

4 Evaluation

4.1 Attestation de cycle 3 et cycle 4 en 2025

	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne Maîtrise	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne Maîtrise	Total 3+4
	1	2	3	4	1	2	3	4	
CYCLE 3									93%
Composantes du socle	<i>Nombre d'élèves</i>				<i>Pourcentage</i>				
D1.1 - Langue française à l'oral et à l'écrit	0	11	82	19	0%	10%	73%	17%	90%
D1.2 - Langues étrangères et régionales	0	8	75	29	0%	7%	67%	26%	93%
D1.3 - Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	1	12	75	24	1%	11%	67%	21%	88%
D1.4 - Langage des arts et du corps	0	9	95	8	0%	8%	85%	7%	92%
D2 - Les méthodes et outils pour apprendre	0	9	92	11	0%	8%	82%	10%	92%
D3 - La formation de la personne et du citoyen	0	6	101	5	0%	5%	90%	4%	95%
D4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques	0	6	97	9	0%	5%	87%	8%	95%
D5 - Les représentations du monde et l'activité humaine	0	4	97	11	0%	4%	87%	10%	96%
CYCLE 4									71%
Composantes du socle	<i>Nombre d'élèves</i>				<i>Pourcentage</i>				
D1.1 - Langue française à l'oral et à l'écrit	4	37	63	15	3%	31%	53%	13%	66%
D1.2 - Langues étrangères et régionales	6	43	53	17	5%	36%	45%	14%	59%
D1.3 - Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	7	26	66	20	6%	22%	55%	17%	72%
D1.4 - Langage des arts et du corps	2	17	94	6	2%	14%	79%	5%	84%
D2 - Les méthodes et outils pour apprendre	5	32	74	8	4%	27%	62%	7%	69%
D3 - La formation de la personne et du citoyen	2	17	89	11	2%	14%	75%	9%	84%
D4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques	6	47	57	9	5%	39%	48%	8%	55%
D5 - Les représentations du monde et l'activité humaine	3	24	80	12	3%	20%	67%	10%	77%

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est validé en fin de cycle 3 (6^{ème}) et en fin de cycle 4 (3^{ème}). Le tableau ci-dessus donne des indications sur les validations en fonction des 4 niveaux de maîtrise pour les deux cycles.

4.2 Attestation de sécurité routière (ASSR1 et ASSR2)

Les élèves de 5^{ème} ont passé l'ASSR1 par classe avec des assistantes d'éducation sur les temps d'étude le 10 avril 2025. L'ASSR 2 pour les 3^{èmes} a été passée en deux sessions en parallèle des oraux blancs et des oraux du DNB le 2 avril et le 4 juin 2025.

Les élèves de 5^{ème} ont reçu de la part du Conseil Départemental un livret « **code jeunes 31** » qui permet aux élèves d'avoir des informations et de s'entraîner par des jeux de questions réponses. Une préparation à l'épreuve a été faite lors des études dirigées pour les 3^{èmes} et les 5^{èmes}.

Par ailleurs, le site du collège propose le lien vers le site national de la sécurité routière (preparer-assr.education-securite-routiere.fr) qui permet de s'entraîner avec des vidéos en ligne qui sont identiques à celles qu'ils vont avoir lors de l'examen.

Tous les élèves présents de 5^{ème} ont obtenu l'ASSR1 à l'issu de deux sessions. Tous les élèves présents de 3^{ème} ont obtenu l'ASSR2 à l'issu des deux sessions.

4.3 Ev@lang

Les élèves de 3^{ème} ont passé cette année le test en ligne en anglais Ev@lang entre le 21 et le 26 mars 2025. La répartition des résultats est la suivante :

Niveau Compréhension Écrite	Nb	Niveau Compréhension Orale	Nb	Niveau Grammaire et Lexique	Nb	Niveau global	Nb
A1	11	A1	16	A1	19	A1	16
A1 non atteint	17	A1 non atteint	17	A1 non atteint	15	A1 non atteint	11
A1+	21	A1+	25	A1+	28	A1+	36
A2	18	A2	15	A2	21	A2	14
A2+	17	A2+	21	A2+	15	A2+	15
Au-delà du B1	2	Au-delà du B1	2	Au-delà du B1	2	Au-delà du B1	1
B1	17	B1	14	B1	12	B1	17
B1+	11	B1+	4	B1+	2	B1+	4

4.4 Certification PIX

PIX permet d'évaluer en ligne les compétences numériques des élèves. La plateforme détermine s'ils maîtrisent les savoirs faire définis par le cadre de référence des compétences numériques (CRCN). PIX délivre à ses usagers une certification de leur niveau de compétence. Il y a une évaluation certificative en 3^{ème} et en terminale. Tout au long du cycle 4 (entre la 5^{ème} et la 3^{ème}) tous les professeurs participent à la formation pour faire acquérir aux élèves cette certification. Cette année les élèves ont passé la certification qui a été rendue au dernier moment facultative une dernière fois avant généralisation l'an prochain. **10 campagnes d'entraînement** (12 l'an dernier) ont été proposées aux élèves cette année par tous les professeurs.

Pour la session 2025 : sur 119 élèves inscrits : 3 élèves n'étaient pas certifiables. 1 élève était absente et 2 élèves avaient déjà la certification l'an dernier lors de leur 1^{ère} 3^{ème}.

114 élèves ont obtenu de certification. Les scores obtenus vont de 83 PIX à 449 PIX.

Le maximum est de 768 PIX pour un niveau 6 (avancé maximum atteignable). **La moyenne pour le collège Jean Gay est de 269,4**

Rappel 2024 : 142,3, en 2023 : 167,28 et en 2022 : 168,17

4.5 Bilan des décisions orientation 2025

118 Propositions

0 En attente de réponse RL

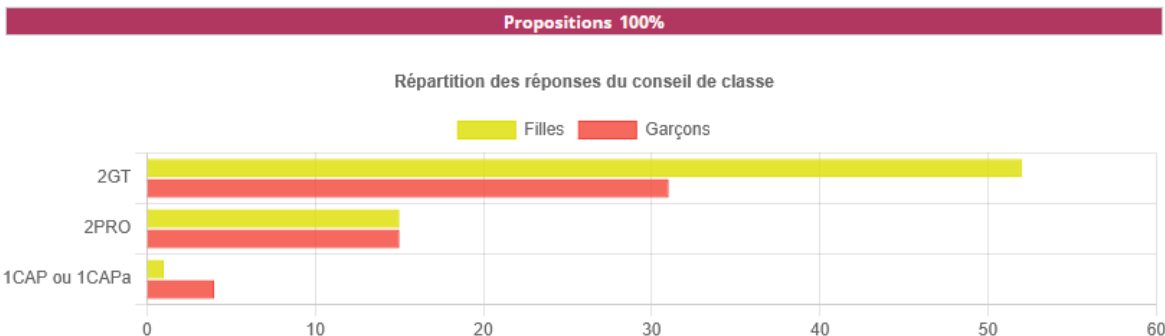
112 Accords

6 Désaccords

2 Désaccords suite entretien

0 Appel

2 Maintien suite à désaccord ou appel



La répartition des affectations des élèves cette année est la suivante :

Etablissement	Nombre	Etablissement	Nombre
TOULOUSE-LAUTREC	1	HOTELIER QUERCY-PERIGORD	1
STEPHANE HESSEL	1	GABRIEL PERI	1
SAINT-SERNIN	1	DEODAT DE SEVERAC	1
SAINTE-MARIE SAINT-SERNIN	1	ARISTIDE BERGES	1
ROLAND GARROS	1	RAYMOND NAVES	2
PAUL MATHOU	1	PIERRE DE FERMAT	2
MARIE LOUISE DISSARD FRANCOISE	1	LYCEE HOTELIER DE TOULOUSE	2
LE SIDOBRE	1	LP DE MONTASTRUC	4
JASMIN COIFFURE	1	LAS CASES	15
		SIMONE DE BEAUVOIR	67

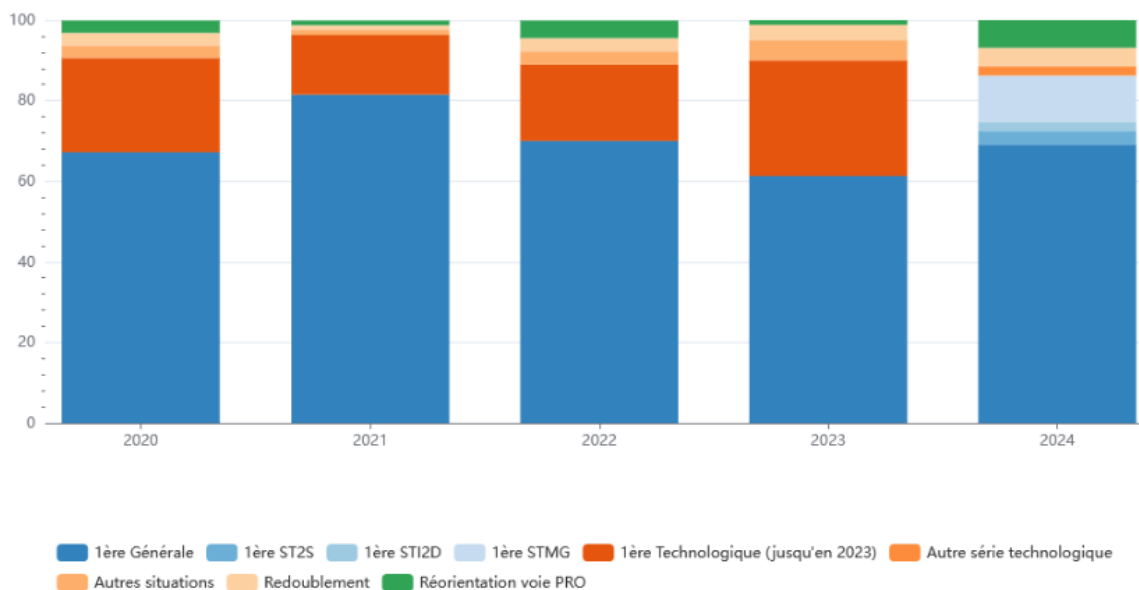
Type de formation	Nombre
2^{NDE} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	87
Dont 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	85
Dont 2-GT HEBREU	1
Dont 2-GT RUSSE	1
1CAP	1
1CAP2 ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	1
2^{NDE} PRO	17
2NDPRO MET. RELATION CLIENT 2NDE COMMUNE	3
2NDPRO MET.CON.DUR.BAT.&TRA.PUB.2NDE COM	1
2NDPRO MET.ETUD.MODELIS.NUMER.2NDE COMM.	1
2NDPRO MET.HOTEL.-RESTAUR. 2NDE COMMUNE	1
2NDPRO MET.TRANSIT.NUMER.ENERG.2NDE COMM	6
2NDPRO PLASTIQUES ET COMPOSITES	1
2DPROA SERV PERS TERRIT	4

Apprentissage : 5 élèves en CAP (Fleuriste, vente, carrosserie automobile, travaux publics)

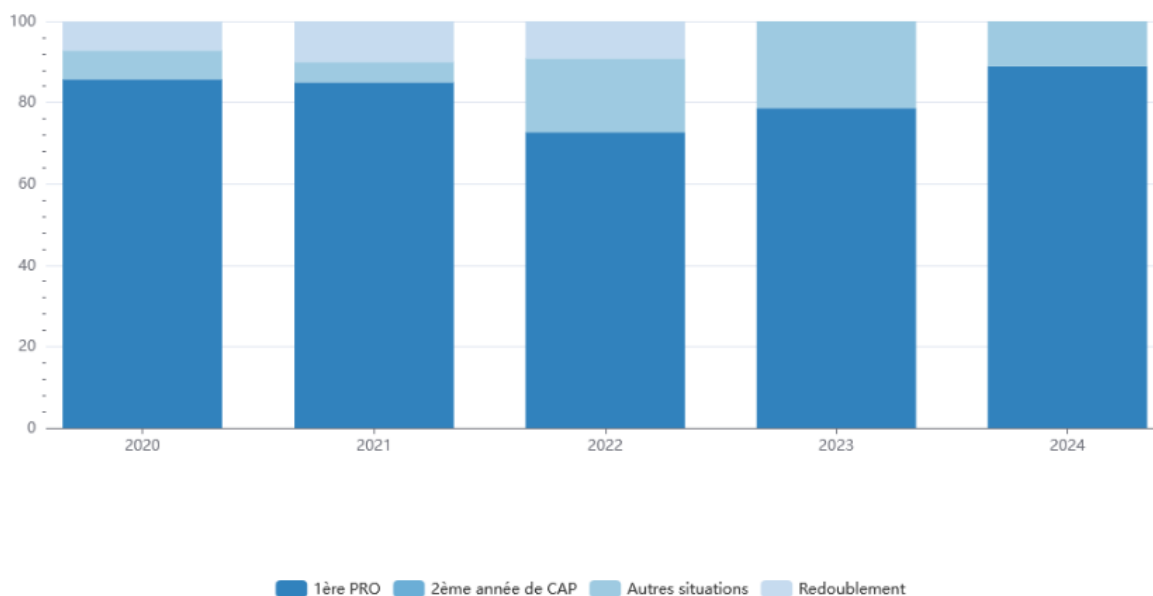
➔ Au 30 juin, il reste 5 élèves non affectés. Un travail est fait pour trouver des solutions avant les vacances. Il y a déjà des solutions pour 2 élèves.

4.6 Devenir des anciens élèves, suivi de cohorte

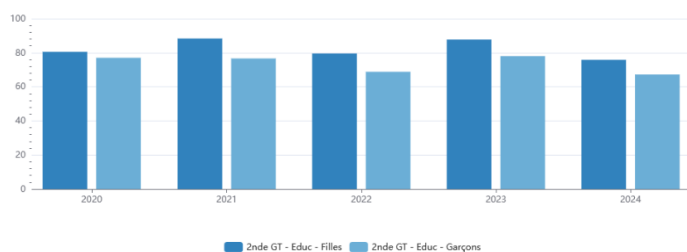
Devenir après la 2nde GT



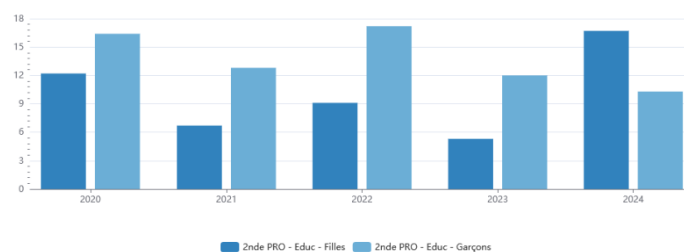
Devenir après la 2nde PRO



Taux de passage en 2nde GT selon le sexe



Taux de passage en 2nde PRO selon le sexe



4.7 Bilan du remplacement de courte durée

A la rentrée 2023 le ministère a décidé de modifier la méthode de remplacement de courte durée des professeurs. La mise en œuvre du PACTE a permis de mieux rémunérer les enseignants (1 mission en PACTE de RCD : 18h pour 1200 €). 14 Professeurs de plusieurs matières différentes ont pu s'engager sur 15 PACTE RCD 9 professeurs l'année dernière pour 12 PACTE)

Les autres professeurs et assistants d'éducation ont été rémunérés en HSE RCD (en très forte diminution) ou en HSE de « devoirs faits ». La CPE, L'infirmière scolaire et le Principal ont pu prendre les classes sur des heures d'absences sur le temps de service pour faire des actions éducatives dans le cadre des parcours éducatifs ou des actions de préventions.

4.7.1 Indicateurs

Taux d'efficacité



19,67%

Taux d'heures non assurées



6,97%

Absences institutionnelles



11,86%

Nombre d'heures prévues



17 188

Nombre d'heures d'absence



1 492

Nombre d'heures remplacées



294

Nombre d'heures non assurées



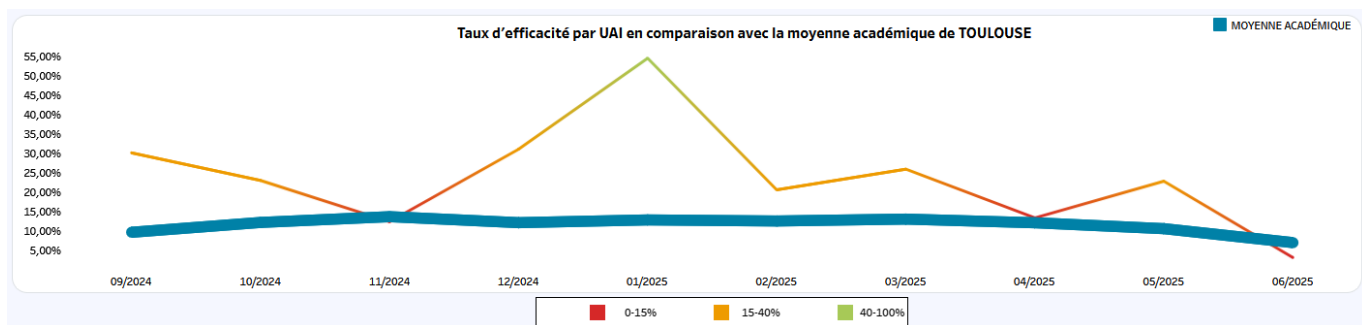
1 199

Moyenne d'heures par absence

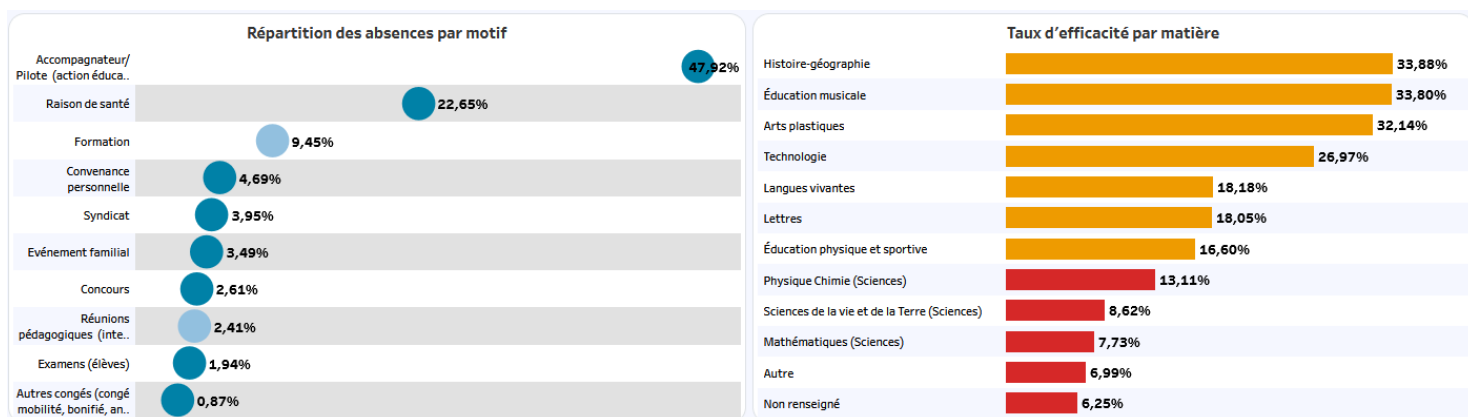


4,45

4.7.2 Taux d'efficacité



4.7.3 Répartition des absences par motif et taux d'efficacité par matière



4.8 Bilan du protocole PHARE

Le protocole PHARE permet de lutter contre le harcèlement scolaire et le plan de lutte a été renforcé en début d'année scolaire 2023-2024 suite aux annonces ministérielles.

Il y a eu des actions de prévention dans toutes les classes de l'établissement. Nous avons participé au concours d'affiche en 5^{ème} et 4^{ème}. (3 groupes d'élèves ont été récompensés) et une vidéo réalisée par les ambassadeurs cette année, a été envoyée pour le concours national (NAH). La vidéo a été diffusée à tous les élèves en fin d'année lors du spectacle des talents.

En classe de 5^{ème}, présentation et exploitation de la pièce de théâtre « cross chant des collèges » en lien avec une professeuse de français, Mme LAGORCE, Mme CROS et Mme GIROUSSENS. Une exposition après la représentation a été réalisée au CDI dans les semaines suivantes. Exposition dans le Hall ensuite pour un accès large à tous les élèves et personnels de l'établissement.

Suite à la formation des personnels volontaires en 2022-2023, l'équipe est constituée des personnes suivantes :

- Mme Nathalie CROS, CPE
- Mme Jessica PITARRESI, AESH
- Mme Céline JORO, AED
- Mme Céline GIROUSSENS, infirmière scolaire

Deux professeuses ont souhaité rejoindre le dispositif (Mme POUSSIER et Mme RODRIGO) mais n'ont pas pu avoir la formation cette année.

Une page de l'ENT est consacrée à l'information des élèves et des parents sur le protocole PHARE : <https://jean-gay.college.haute-garonne.fr/vie-du-college/lutte-contre-le-harcèlement-scolaire/>

Ambassadeurs « contre le harcèlement » : le recrutement a eu lieu cette année. 17 élèves se sont portés volontaires, ils sont répartis comme suit dans les niveaux pour la rentrée 2024-2025:

	Filles	Garçons
6 ^{ème}	4	1
5 ^{ème}	4	2
4 ^{ème}	3	1
3 ^{ème}	2	0
TOTAL	13	4

Nombre de protocole PHARE engagé cette année : 1

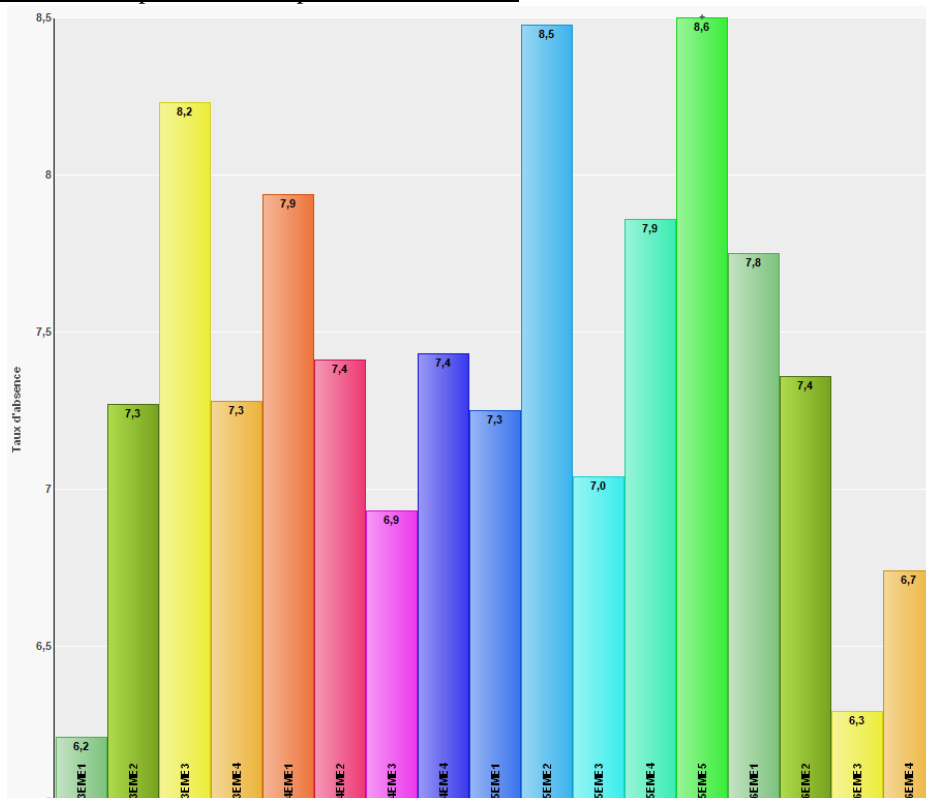
Les résultats de l'engagement du protocole sont très favorables. Les situations se sont apaisées.

4.9 Bilan de la vie scolaire 2024-2025

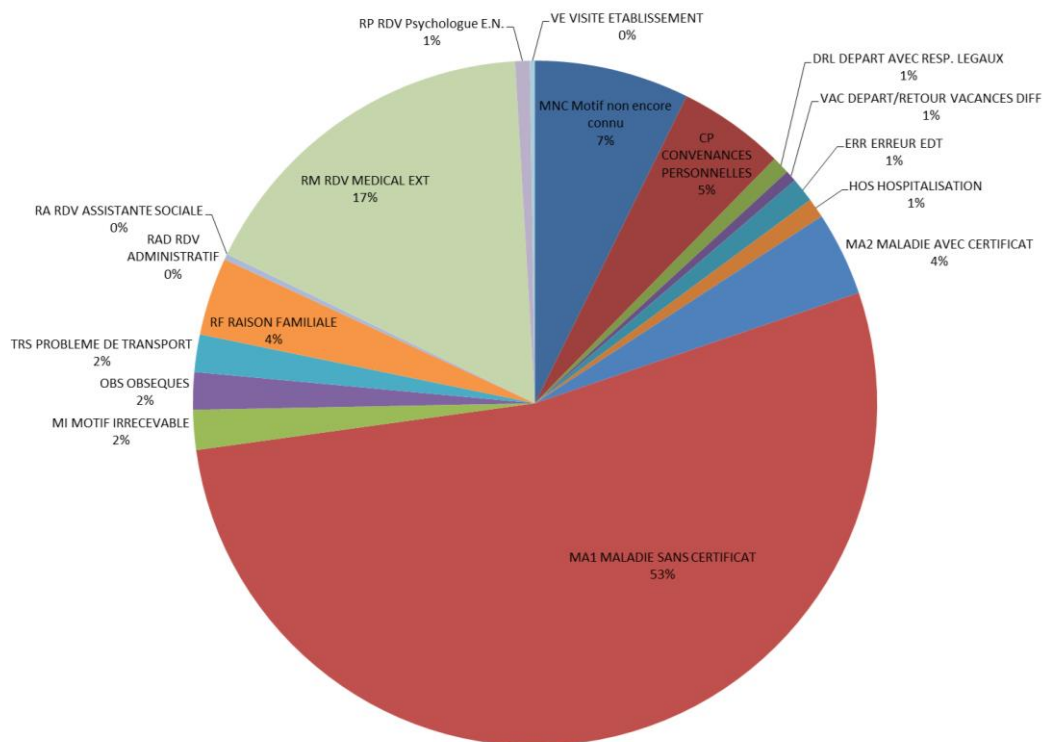
4.9.1 Nb d'occurrences retrouvées sur PRONOTE au 20 juin 2025

Niveau	Absences	Retards	Punitions (taux par élève)	Exclusions de cours
3 ^{ème}	1704	435	781	48
4 ^{ème}	1401	457	1035	73
5 ^{ème}	1962	444	849	27
6 ^{ème}	1467	104	494	4
TOTAL	6534	1440	3159 (8,1%)	152
Rappel 2023-2024	6355	1643	3452 (8,5%)	206
Rappel 2022-2023	6853	896	3 048 (6,6%)	132
Rappel 2021-2022	5 564	610	3 069 (6,7%)	216
Rappel 2020-2021	2 974	532	3228 (7,04)	122
Rappel 2019-2020	3 531	434	2 774 (6,48)	30

Répartition des absences par classe et répartition des motifs :



Répartition des motifs d'absences des élèves (au 20/06/2025) :

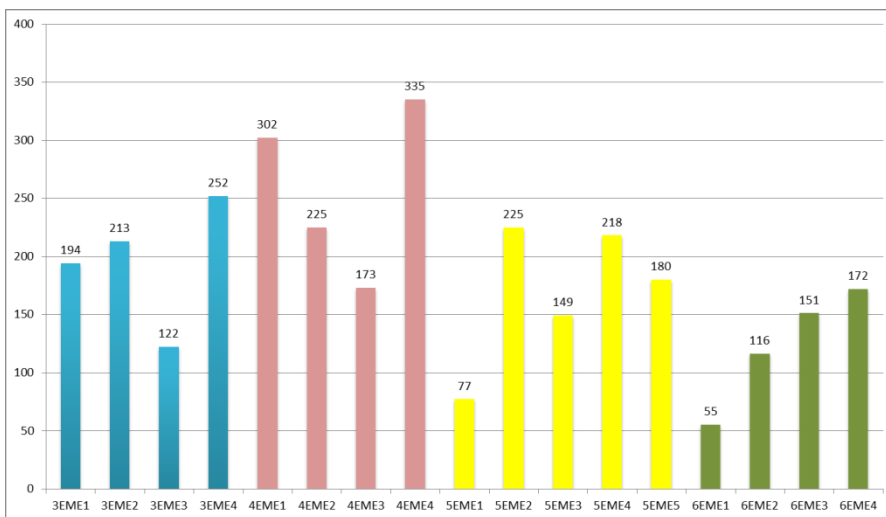


4.9.2 Taux d'absentéisme des élèves :

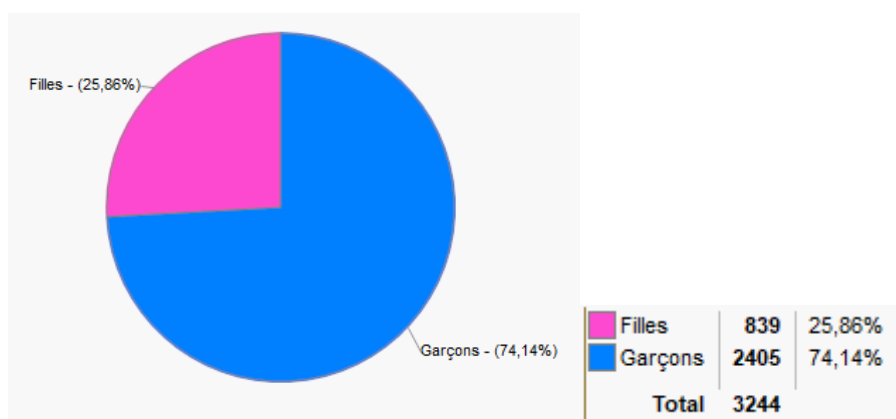
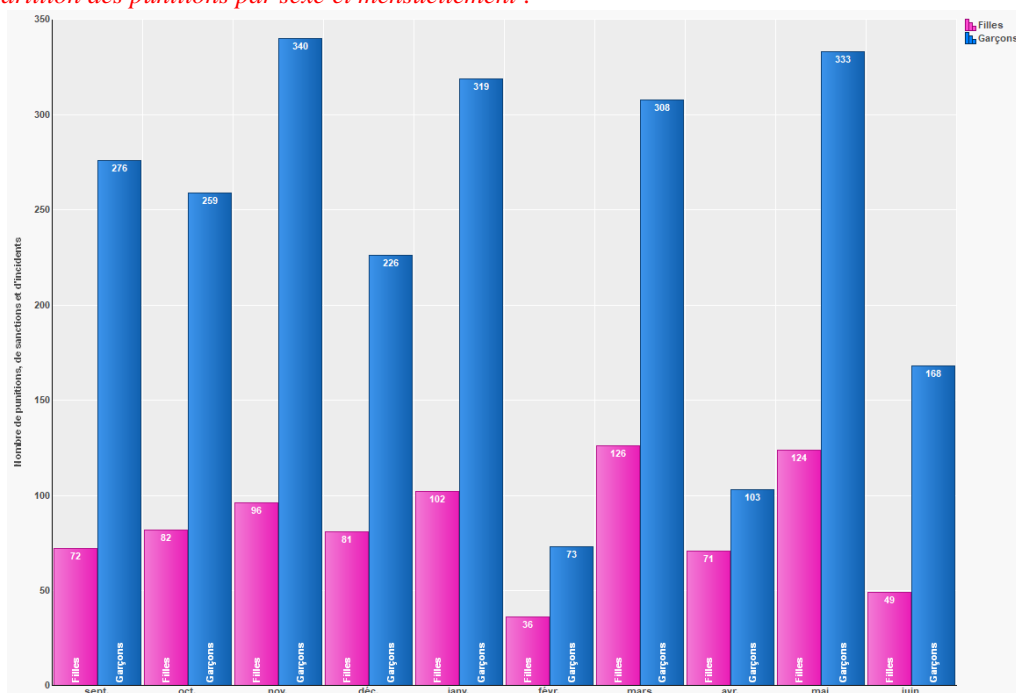
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux global	2,6 %	2,2 %	4,5 %	4,7 %	5,2 %	4,6 %

4.9.3 Punitions

Classes	Exclusion de cours	Retenue	Travail d'Intérêt Général	Devoir supplémentaire	Observation	Excuses orales	Excuses écrites	Exclusion de vie sociale	Total	Nombre d'élèves concernés
3EME1	4	43		1	142			4	194	28
3EME2	22	34		1	156				213	25
3EME3	8	32	2		80				122	25
3EME4	14	41	4	1	189	1	1	1	252	20
4EME1	25	75	4		190	5		3	302	22
4EME2	30	28	8	1	154	3	1		225	24
4EME3	3	13	1	6	146	4			173	24
4EME4	15	45	20	2	242		11		335	22
5EME1	2	5		1	68	1			77	22
5EME2	5	38	4	2	175		1		225	18
5EME3	3	10	1	1	131		3		149	24
5EME4	6	25	11	1	175				218	22
5EME5	11	39	2	2	125	1			180	17
6EME1	2	9			43	1			55	20
6EME2		8	3	1	101	2		1	116	27
6EME3	2	11	5		130	1		2	151	22
6EME4		12	4		156				172	27
Total	152	468	69	20	2403	19	17	11	3159	389
Rappel 2023-2024	206	412	39	41	2730	8	12	4	3452	402
Rappel 2022-2023	132	447	41	55	2455	14	27	9	3048	379
Rappel 2021-2022	218	433	34	66	2518	3	4	13	3289	389
Rappel 2020-2021	122	401	21	115	2623	0	4	42	3328	397



Répartition des punitions par sexe et mensuellement :



Comportement - Insolence	100	2,74%
Administratif - Manquements répétés au règlement intérieur	54	1,48%
Administratif - Retards répétés	63	1,73%
Comportement - Accumulation d'observations	100	2,74%
Comportement - Bavardages	792	21,71%
Comportement - Dégradation de biens	39	1,07%
Comportement - jet(s) d'objet(s)	69	1,89%
Comportement - Manque de respect à un élève	38	1,04%
Comportement - Manque de respect envers un adulte	80	2,19%
Comportement - Mise en danger	38	1,04%
Comportement - Non respect du règlement intérieur	196	5,37%
Comportement - Perturbe le cours	100	2,74%
Comportement - Refus d'appliquer les consignes	119	3,26%
Travail - Ne fait pas son travail de manière répétée	141	3,87%
Travail - Oublis de matériel	243	6,66%
Comportement - Dissipation	574	15,73%
Travail - Travail non fait	512	14,04%
Travail - Travail oublié	49	1,34%
Comportement - Incivisme	113	3,10%
Autres	228	6,25%
Violence physique	4	0,11%
Insulte	4	0,11%
Violence verbale	1	0,03%
Dégradation	12	0,33%
Incivisme	8	0,22%
Dissipation	34	0,93%
Jets de pierre ou autres projectiles	1	0,03%
Administratif - Ne rend pas les documents administratifs de manière répétée	1	0,03%
Administratif - Non présentation à la retenue	3	0,08%

4.9.4 Sanctions prononcées par le chef d'établissement

	Exclusions temporaires	Exclusions temporaires DP	Exclusion de la classe	Mesures de responsabilisation	Blâme	Avertissements
Niveau 3 ^{ème}	2	2	5	3	0	11
Niveau 4 ^{ème}	0	2	5	4	0	7
Niveau 5 ^{ème}	0	0	6	1	0	7
Niveau 6 ^{ème}	1	0	1	0	0	8
TOTAL	3	4	17	8	0	33
Rappel 2023-2024	1	2	5	4	0	29
Rappel 2022-2023	0	0	6	2	0	9
Rappel 2021-2022	0	0	11	3	0	6
Rappel 2020-2021	1	0	17	1	0	6
Rappel 2019-2020	4	0	3	0	0	0
Rappel 2018-2019	8	0	1	0	0	3

48 élèves (sur 469) de 17 classes (sur 17) sont concernés par des sanctions disciplinaires en 2024-2025. **14 élèves ont eu plus d'une sanction dans l'année et 3 élèves ont eu plus de 3 sanctions (maximum 4).**

4.9.5 Sanction prononcées par le conseil de discipline

Cette année il y a eu 6 conseils de disciplines pour 6 élèves. Les sanctions prononcées sont les suivantes :

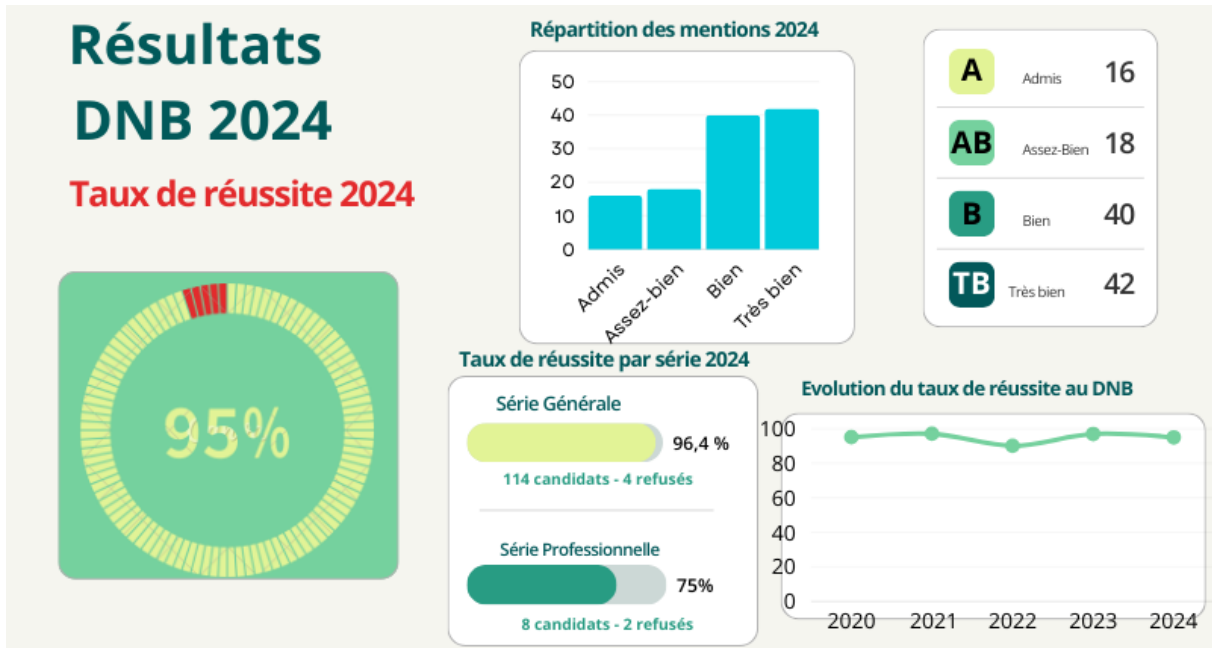
- 3 Exclusion définitive avec sursis jusqu'au 04/07/2025 pour trois élèves de 3^{ème}
- 3 Exclusion définitive pour un élève de 5^{ème}, un élève de 4^{ème} et un élève de 3^{ème}

Comparaison pluriannuelle:

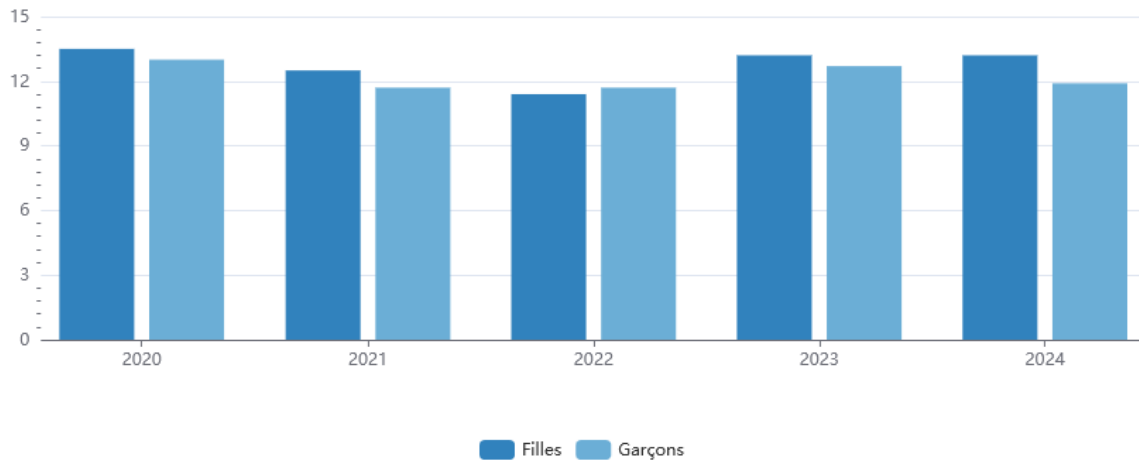
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Nb de sanctions (y compris exclusions définitives)	7	22	23	20	31	54
Nb de conseils de discipline	0	0	3	3	3	6
Nb d'exclusions définitives	0	0	1	2	0	3

➤ La **commission éducative** s'est réunie 3 fois cette année pour 2 élèves de 6^{ème} et 1 élève de 4^{ème}.

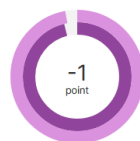
4.10 Rappel des résultats au DNB 2024



Note à l'écrit au DNB selon le sexe

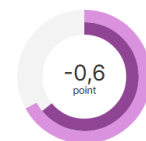


Taux de réussite au DNB de la session 2024



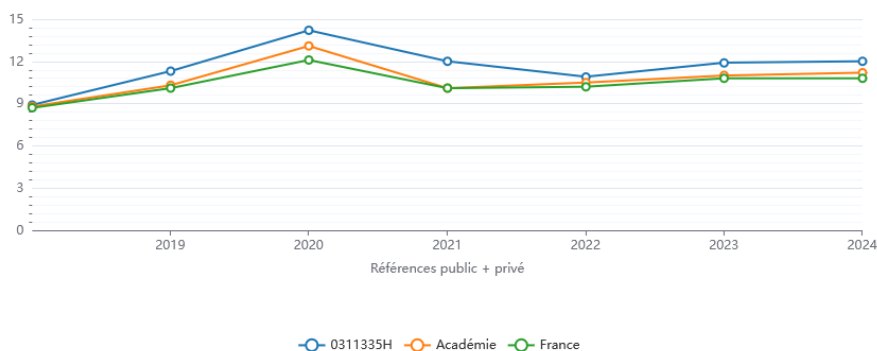
Attendu : 97 %
Constaté : 98 %

Note moyenne à l'écrit du DNB de la session 2024

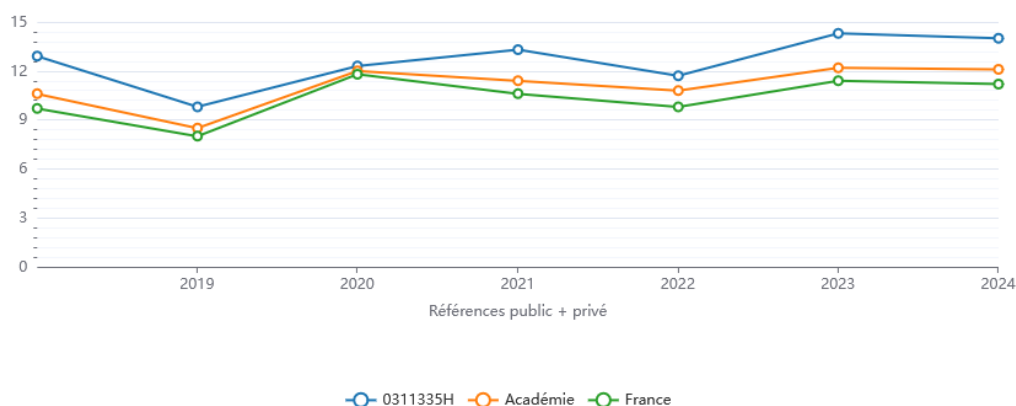


Attendu : 13,4 / 20
Constaté : 12,8 / 20

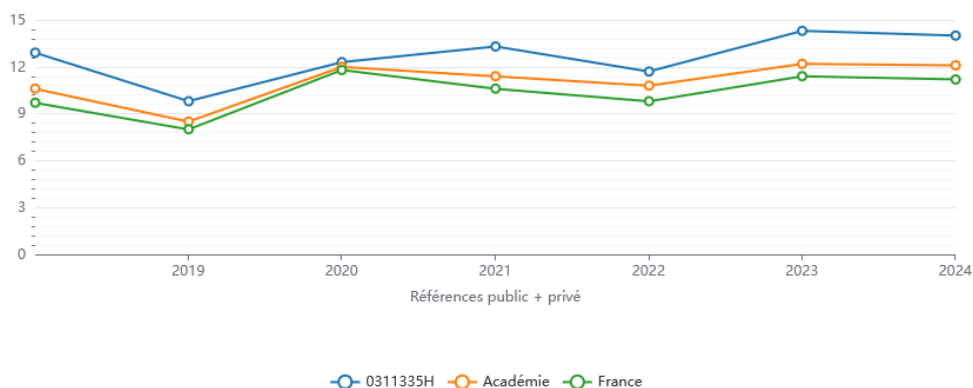
Note à l'écrit au DNB en français



Note à l'écrit au DNB en mathématiques



Note à l'écrit au DNB en mathématiques



5 Perspectives

5.1 Formalisation du projet pédagogique et éducatif 2025-2026

Le nouveau projet pédagogique et éducatif 2025-2026 est présenté lors du Conseil d'Administration du lundi 30 juin 2025. Il présente des nouveautés par rapport à l'année en cours :

- Mise en place d'un Dispositif de Relais Interne (DRI) pour aider les élèves en situation de décrochages scolaires
- Nouvelle organisation des groupes de besoins en mathématiques et en français avec la mise en place d'une heure de soutien en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} dans les deux disciplines à raison d'une heure par semaine.
- Mise à jour de la charte du travail personnel
- Programme d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle sur l'ensemble des classes du collège
- PSC (premiers secours) pour tous les élèves en 4^{ème} et GQS (Gestes qui sauvent) pour tous les élèves de 5^{ème}

Un nouveau plan de prévention des violences seront élaborés et proposés dans un des Conseils d'Administration de l'an prochain et devront permettre d'apporter un cadre plus clair au collège pour les élèves sur la partie éducative.

Le collège souhaite poursuivre le travail engagé dans le cadre de la labellisation « égalité filles-garçons » et développer l'enseignement d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle suite à la formation d'établissement de juin 2024 et la mise en œuvre en 2024-2025.

5.2 Demandes de travaux et d'équipements auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Le Conseil Départemental va réaliser des travaux dans les mois à venir afin de changer certains rideaux de protection et mettre des nouveaux rideaux à des endroits où il n'y en a pas encore.

Nous avons fait plusieurs autres demandes :

- Création d'un couloir pour accéder à la salle de travail à l'arrière du laboratoire de sciences pour pouvoir utiliser plus facilement cette salle
- Poursuivre les changements des portes d'accès du collège
- Nettoyage des toits
- Installation de ventilateurs dans les salles de classes
- Isolation des logements de fonction

5.3 Formations des personnels 2025-2026

Des **formations de bassin** seront proposées aux professeurs dès la rentrée 2025, elles seront proposées rapidement et en concertation avec tous les chefs d'établissement du bassin Toulouse-Est.

Des **formations de proximité** (établissement) seront demandées :

- Parcours éducation aux médias et à l'information, gestion de l'identité numérique, les réseaux sociaux

L'établissement mettra en œuvre des **formations en interne** sur le numérique :

- Formation sur Pronote
- Formation sur l'ENT
- Formation sur l'utilisation des matériels multimédia de l'établissement et éventuellement en enseignement à distance.

Il existe aussi la possibilité de s'inscrire aux formations de l'EduLab dont dépend le collège, celui du lycée Simone de Beauvoir de Gragnague : <https://lycee-gragnague.mon-ent-occitanie.fr/edulab-gragnague/>

6 Annexes

6.1 Bilan du CDI

6.1.1 Vue d'ensemble

- Maintien des heures d'ouverture : 24 heures, ouvert à la récréation du matin et fermé pour celle de l'après-midi.
- Privilégier l'ouverture pour tous : un seul Club par semaine (Journal)
- 25 à 30 élèves par heure, voire 40 pendant la récréation et de 13h à 14h.
- Les 12 ordinateurs portables sont réservés pour les travaux de groupe, pour les élèves qui ne sont pas équipés à la maison pour un cadre strict sur l'utilisation des écrans ou pour les séances d'Education aux médias et à l'information (EMI). Contrôle du travail par Magret.
- Mise en service du portail Esidoc interconnecté à Pronote : les élèves peuvent faire voir les nouveautés, faire des recherches, réserver des livres et suivre leurs prêts (date de retour) sur Pronote.
- Le catalogue du CDI directement disponible sur un ordinateur déjà allumé pour une facilité d'accès.
- Ludothèque de 13h à 14h.

6.1.2 Espace

- tables rondes de 4 places
- Une salle de lecture (BD, Albums, périodiques). 6 nouveaux fauteuils sont toujours en attente.
- un secteur classe/réunion équipé d'un vidéo projecteur et ordinateur pour une groupe de 15 à 20 personnes.
- Jeux de société réservés à la pause de 13h-14h : achat de 5 jeux d'échecs par la FSE

6.1.3 Acquisitions/Prêts

- ▶ Budget 2022-2023 = 2300€
- ▶ Budget 2023-2024 = 1500€
- ▶ Budget 2024-2025 = 2000€ : augmentation du budget

Afin d'optimiser les documents achetés :

- Des achats en occasion via la librairie Gibert à Toulouse sont privilégiés. Visite pour mettre de côté les documents choisis et puis une autre pour les récupérer lorsque le bon de commande est validée par l'intendance.
- Achats sur le site Gibert qui propose des occasions intéressantes mais il est réservé aux particuliers : remboursement sur facture par l'intendance dans la limite de 100€ deux fois dans l'année.
- Sélection très rigoureuse des livres documentaires qui sont coûteux (feuilletage des livres documentaires en librairie)

Afin d'éviter les pertes de documents :

- Les cartables sont laissés à l'entrée du CDI.
- La gestion des retards est strict (3 rappels puis facturation)
- Reste pour septembre à décembre après déduction des abonnements Mon Quotidien, L'actu et Onisep : 500€
- L'inventaire a été fait en juin 2024 : 595 documents désherbés, 170 perdus depuis le dernier inventaire (date inconnue).

6.1.4 Evolution des prêts

Année scolaire	Nombre d'emprunts
2021-2022	1696 (cf. bilan 2022-2023)
2022-2023	1094 (cf. BCDI)
2023-2024	3230
2024-2025	2804

Prêts en légère diminution : -13%

	Achat	Exemplaires	Prêts	Progression
Mangas	81	364	1520	+3 %
Romans	87	2732	701	+6 %
BD	78	443	462	-40 %
Livres documentaires	35	1214	72 dont 33 en histoire-géographie	-34 %

- Les mangas sont toujours plébiscités.
- Les romans et les BD ne sont pas pour autant délaissés. De plus, les BD sont beaucoup lues sur place car leur format n'est pas facile à transporter dans un cartable déjà lourd.
- Baisse des emprunts des livres documentaires : Les élèves empruntent peu ces documents d'eux-mêmes (Il faut une incitation des professeurs pour qu'ils le fassent). Ils préfèrent chercher sur le Web. La plupart du temps, les élèves lisent sur place notamment les livres sur les sports, les animaux, l'histoire et la sexualité ...
- Les périodiques ne sont pas empruntés mais lus un peu sur place : 5 abonnements :
- Achat de L'Actu (et My Weekly) et Mon Quotidien (et My Little Weekly) en juin pour alimenter les recherches des élèves, former leur esprit critique (EMI, semaine de la Presse, EMC...).

Achat de Géo Ado en mars grâce à l'augmentation du budget CDI.

Cette année, les élèves lisent beaucoup plus sur place, mais ce n'est pas quantifiable. Les 10 minutes de "Silence, on lit" à chaque heure est bien respecté par les 6e et 5e.

Le CDI est bien fourni en mangas et romans, par contre il faut poursuivre les achats sur les livres documentaires car le fond est encore pauvre. Or, ces documents sont coûteux et sont à renouveler souvent car les connaissances évoluent vite.

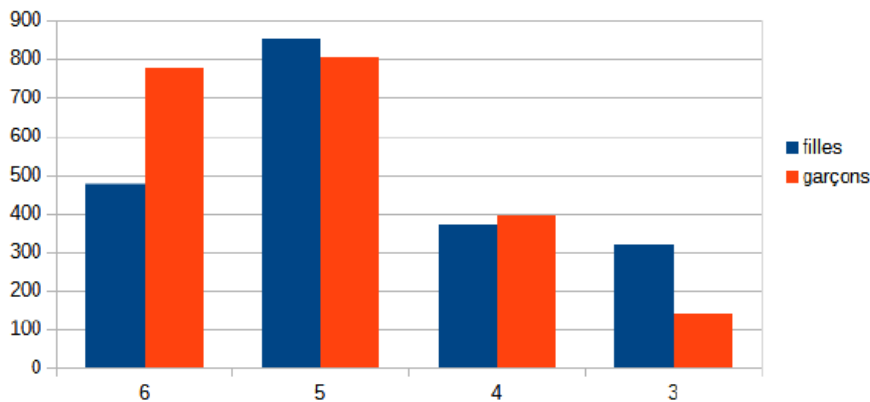
6.1.5 Evolution des emprunteurs

Niveaux	Nombre d'emprunteurs	% 2024-2025	% 2023-2024	% 2022-2023	
3	100	85	69	27	↗
4	105	96	80	70	↗
5	120	87	71	41	↗
6	93	80	79	71	=
Total	482	87	75	53	↗

Le taux d'emprunteurs continue d'augmenter dans les classes de 5e, 4e et 3e. Essentiellement pour les classes de 4e et 3e par les lectures suivies en Français. Les 5e restent toujours de très bons emprunteurs et les 6e ne sont pas en reste.

6.1.6 Fréquentation

Nombre de filles et de garçons par niveau au CDI en 2024-2025 hors récréations et pause méridienne



Pas de chiffrage de la fréquentation du CDI pendant la récréation du matin et de 13h-14h : va-et-vient. Le CDI est souvent plein (>30 élèves) pendant la récréation du matin.

Pendant la pause méridienne de 13h-14h, c'est variable suivant la météo, la présence du plateau, les clubs, la disponibilité des ordinateurs... L'achat de 5 jeux d'échecs par le FSE augmente la présence des 4e et 3e au CDI. Mais, cela engendre plus de discipline car ils ne parviennent pas à chuchoter, notamment quand il y a des spectateurs.

6.1.7 Activités pédagogiques

► EMI : Education aux médias et à l'information

Les 6e : toute l'année, 1h toutes les semaines (14/18 séances)

Compétences travaillées en 2024-2025

Etre auteur : consulter, s'approprier, publier

Comprendre la fonction d'auteur et l'identifier dans un livre, un article de journal, sur un site internet

Distinguer une oeuvre de fiction d'un écrit documentaire

Se repérer dans le CDI et connaître le système de rangement des livres

Connaître et savoir utiliser les outils du livre documentaire (sommaire, index, glossaire, bibliographie)

Comprendre la notion de document

Savoir ce qu'est le droit d'auteur

Utiliser des documents libres de droits pour ses travaux

Connaître le vocabulaire du web (faire la différence entre réseau internet, navigateur et moteur de recherche).

Savoir que son activité en ligne laisse des traces sur le Web (historique, cookies, publications) et que l'on peut les contrôler.

Les 6e du semestre 1 ont fait le test Pix de sensibilisation au numérique.

Il n'était absolument pas adapté à leurs compétences : une majorité de questions sur la gestion de mails. Seuls 2 élèves avaient une adresse mail...

Cette année, les séances hebdomadaires sur un semestre semblent être bénéfiques par rapport à l'alternance une semaine sur deux. Les compétences sont bien mieux comprises par les élèves. Entre 8 à 14 séances réellement effectuées au lieu de 18.

602G1	604G1	601G1	603G2
13	14	13	13
602G2	604G2	601G2	603G1
14	14	8	11

Les causes : Evaluation nationale 6e, séance contre le Harcèlement, formation unplugged et FLS, accompagnateur de sorties et jours fériés. Il faudra l'année prochaine récupérer les séances pour les groupes du jeudi et vendredi afin d'éviter cet écart.

► Classes de 3e : 1 séance en demi-groupe : "Google et les bulles de filtre"

Comprendre ce que sont l'identité et la trace numériques.

S'interroger sur l'influence des médias sur la consommation et la vie démocratique.

Savoir que son activité en ligne laisse des traces sur le Web (historique, cookies, publications) et que l'on peut les contrôler

Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la validité et sur la fiabilité d'une information, son degré de pertinence.

L'attention des élèves a été maintenue car l'exercice devait être noté...

► Unplugged 5e contre les addictions

12 séances : implication irrégulière des élèves : les filles sont pour la plupart impliquées mais restent discrètes par rapport aux garçons.

► **Séances 5e “Cross Chant des collègues” contre le harcèlement**

Travail sur les sentiments des personnages de la pièce : exposition.

► **Séances d’incitation à la lecture**

4e1 et 4e4 (Français) en demi-groupe : Présentation de livres aux élèves au CDI pour qu’ils puissent faire un choix selon leurs affinités (2 séances).

► **Semaine de la Presse**

- Toutes les 6e : 1 séance dans le cadre de l’EMI
- Deux classes de 4e de Mme Gipoulou (en Français) : écriture d’une brève radio (1/2 séances)

- Présentation de l’AFP et de quelques médias avec Mme Gipoulou :
- Explication des dépêches de l’AFP (circuit de l’information)
- Ecoute de brèves sur la radio, sur les réseaux sociaux
- Lecture de la presse

Mme Gipoulou a fait seule la deuxième séance (Ecriture d’une brève et mise en voix) : problème d’emplois du temps.

► **Séance d’orientation**

4e4 (Vie de classe) en demi-groupe : Apprendre à utiliser les documents sur l’orientation au CDI (recherche sur les métiers, les formations...)

► **Séances CM2**

Présentation du CDI et des séances d’Education aux médias.

► **Séances pour les élèves allophones**

Depuis novembre, deux élèves viennent toutes les semaines entre 2 et 4h travailler le français. De beaux progrès sont à souligner même si le chemin est encore long pour rattraper les élèves natifs. Grâce aux séances de plurilinguisme (comparer nos langues afin de comprendre leur construction et prendre appui sur sa langue pour comprendre la construction du français), les élèves retrouvent une estime d’eux-mêmes et peuvent se projeter dans l’apprentissage d’une nouvelle langue.

Compétences acquises :

- Présent des verbes du premier groupe, avoir, être, faire, aller.
- Passé composé des verbes du premier groupe.
- Vocabulaire en fonction de leur cahier d’apprentissage A1 pour R. et A2 pour D.
- Lecture de textes simples

Leur niveau varie de A2 à B1. Le Lire et Ecrire sont encore difficiles car en français contrairement au roumain ou portugais, toutes les lettres écrites ne se prononcent pas.

Le CDI reste ouvert pendant les séances mais avec un accueil réduit à 10-15 élèves. Pour les élèves allophones, c’est parfois difficile lorsqu’il y a des camarades... De plus, je ne suis pas disponible à 100% car je suis obligée de faire de la discipline quelque fois.

Club Journal

Entre 8 et 12 élèves sont venus au Club journal, le jeudi de 13h à 14h.

3 journaux de 12 pages et un de 16 pages auront vu le jour en novembre, janvier et avril et juin.

Les élèves ont été très productifs avec des journaux plus fournis par rapport à l’année dernière : 12 pages au lieu de 8.

Certains élèves alternaient entre le Club théâtre et le Club journal.

► **Test de fluence : Evaluation 6^e**

6.1.8 *Conclusion*

Des prêts importants qui se maintiennent par rapport à l’année dernière (-13%), un CDI agréable très fréquenté notamment par les 6e, les 5e et les élèves à besoins particuliers qui trouvent là un refuge.

Le fond documentaire reste encore pauvre, c'est sur ce fonds qu'il faudra investir l'année prochaine plus particulièrement. Les séances d'EMI hebdomadaires sur 18 semaines sont mieux assimilées que l'année précédente avec des séances 1 semaine sur deux.

6.2 Bilan du service infirmerie (synthèse)

Giroussens Céline: IDE scolaire titulaire du poste mixte et affectée au collège Jean Gay depuis septembre 2021. L'IDE occupe le poste à temps plein soit un temps hebdomadaire de 39h36/semaine.

Organisation du temps de travail de l'IDE scolaire :

- 3,5 jours de présence au collège (lundi, mercredi, jeudi et vendredi)
- 1 jour de présence sur les écoles de rattachement (mardi cette année, ce jour a pu être variable en fonction des projets de l'élémentaire « Une vie d'air pur » et des contraintes du collège vaccination HPV équipe uniquement disponible le mardi pour venir au collège ...).

Le secteur de rattachement regroupe les **5 écoles maternelles et/ou élémentaires** suivants :

- école maternelle et élémentaire de Gragnague : Les petits artistes,
- école élémentaire de Verfeil : Comtesse de Ségur,
- école maternelle de Verfeil : Jean Louis Viguiet,
- école élémentaire de Gauré,
- école maternelle de Lavalette.

Aide à l'école de Gragnague pour la mise en place des PAI (documents, médicaments..)

Aides dans les écoles de Verfeil à la vérification des vaccinations pour les inscriptions CP et Petite section.

Le travail avec les écoles concerne l'éducation à la santé

GS Gragnague : Le corps, savoir dire oui, savoir dire non.

CP Gragnague : Hygiène bucco-dentaire, stéréotype fille-garçon

CP Verfeil : Hygiène bucco-dentaire, le corps

CE1 Verfeil : stéréotype fille-garçon ; les différentes sphères : intime, privée, publique

CE2 Verfeil : le harcèlement 3 séances

CM1 Verfeil : le harcèlement 3 séances

CM2 Verfeil : Une vie d'air pur, Apprendre à Porter Secours

CM2 Gragnague : Une vie d'air pur, Apprendre à Porter Secours, la puberté, le consentement

6.2.1 L'activité dans le second degré

L'infirmerie est restée ouverte toute l'année (8h-17h00). L'infirmière a réalisé **907 consultations infirmières** du 1^{er} septembre 2024 au 24 juin 2025, soit environ 100 de plus que l'année 2023-2024 dont :

Nombre de consultations à l'infirmerie	A la demande de
907	élèves pour plaies/traumatisme EPS, cour de récréation, céphalées (maux de tête), douleurs abdominales, dysménorrhées (menstruation), mal être, punching-ball, besoin de parler, PAI
0	contraception d'urgence
143	l'infirmière (113 bilans infirmiers et 30 suivis infirmiers)
4	la communauté éducative,
46	Liaisons familles
3	Liaisons avec l'assistante sociale
5	Entretien et liaison avec la psychologue éducation nationale
5	Liaisons avec des partenaires de soins extérieurs
1	Liaison avec le 1 ^{er} degré
consultations à l'infirmerie du 1^{er} septembre 2024 au 24 juin 2025	

Problématiques en santé relevées par l'infirmière après consultations de celle-ci :

- élèves arrivant malades au collège les élèves disent que les parents ont dit d'aller à l'infirmierie, la temporalité des adultes et des adolescents n'étant pas la même les élèves viennent à l'infirmierie alors qu'ils sont arrivés au collège il y a moins d'une heure, je note quand même une amélioration cette année où il est demandé aux élèves d'essayer d'être patient jusqu'à la récréation du matin
- cet hiver épidémie de grippe qui a touché les adolescents, élèves qui ont eu de la fièvre au collège et des symptômes qui ne leur permettaient pas de finir la journée au collège.
- fatigue en début de journée ou au cours de la journée,
- pas de prise du petit déjeuner (problème de gestion du temps, temps passé sur les écrans, problème d'autonomie),
- troubles du sommeil lié à l'usage des écrans,
- hygiène de vie perturbée,
- manque de confiance en soi,
- réassurance,
- la relation à l'autre, la tolérance, le respect, conflits, besoin d'un adulte tiers médiateur
- angoisses liées à la difficulté de la relation à l'autre scolaire ou extra-scolaire,
- recherche d'une figure de référence adulte dans l'établissement,
- élève qui a des difficultés à rester dans la classe et qui cherche une échappatoire, alors que l'infirmierie reste ouverte toute la durée de la pause méridienne, beaucoup moins d'élèves qui arrivent à 14h cette année,
- céphalées, douleurs abdominales, dysménorrhées, rhinorrhée, maux de gorge,
- blessure suite à un traumatisme,
- éducation à la prise de médicaments,
- hygiène bucco-dentaire : brossage des dents chaque midi après le déjeuner au self,
- inquiétude sur son état de santé ou celle d'un proche,

Les consultations à l'infirmierie permettent s'occuper de la problématique et de réaliser de l'éducation à la santé et à la citoyenneté auprès des élèves en fonction des besoins exprimés ou repérés par l'infirmière.

Le constat de « **nombreux passages ne sont pas toujours justifiés, amélioration concernant la gestion du temps avec un certain nombre d'élèves qui viennent pendant la pause méridienne** »

Une présentation des missions de l'IDE faite lors de la pré-rentree aux enseignants a été bénéfique, pour décaler les besoins des élèves à des moments hors cours. Lors de la journée de pré-rentree il pourrait être rappelé ce fonctionnement car tout abus de l'hospitalité offerte à l'infirmierie est préjudiciable aux élèves qui ont besoin d'une aide, d'une consultation d'urgence, d'un suivi et est aussi préjudiciable pour l'élève lui-même.

6.2.2 Gestion des PAI

Echanges avec les parents, recueil des documents, transmissions des documents au SAMIS, gestion des médicaments, mise sur pronote des documents PAI, mise en œuvre des PAI.

6.2.3 Les modalités d'accès à l'infirmierie sont :

Le billet de circulation pendant les heures de cours est réalisé par le professeur puis pris en charge par l'IDE qui valide après le soin la présence de l'élève à l'infirmierie. Pendant le temps de récréation ou le temps méridien, l'IDE ne saisit pas le passage de l'élève sur pronote, sur le temps scolaire les passages infirmierie ne sont pas saisis sur pronote pour un souci de confidentialité, seuls les séjours un peu longs sont saisis en interne.

6.2.4 Le dépistage infirmier en 6^{ème} :

Le dépistage infirmier s'est déroulé d'octobre 2024 à mai 2025. Ce dépistage s'organise aussi en fonction des emplois du temps des élèves, les évaluations, les absences de l'élève lui-même et des documents nécessaires au dépistage (carnet de santé et document renseigné par les parents). Tous les élèves de 6^{ème} ont bénéficié du bilan infirmier. Avant ce bilan un temps de préparation est nécessaire : information professeurs, documents remis aux élèves et passage IDE en classe afin d'expliquer et de dédramatiser ce bilan.

Synthèse sur les avis émis

	Anomalies repérées pouvant entraîner une consultation médicale								Avis aux familles	Retour des avis émis
	Poids/taille	Hygiène bucco-dentaire	Hygiène de vie, sommeil, écran...	vision	audition	vaccination	PPS	PAI		
113 élèves dépistés au dépistage IDE	8	9	80	4	1	7	9	9	21	1
%	7%	7,9%	70%	3,5%	0,8%	6,2%	7,9%	7,9%	18,5%	0,8%

(Un élève peut recevoir plusieurs avis si plusieurs motifs)

Il est rappelé que, conformément à l'article L.541-1 du code de l'éducation, le dépistage infirmier des élèves de 6^{ème} est un **dépistage obligatoire**, conduit sous la responsabilité de l'infirmière scolaire.

Ainsi, « les parents ou tuteurs sont tenus, sur convocation administrative, de présenter les enfants à ces visites, sauf s'ils sont en mesure de fournir un certificat médical attestant qu'un bilan de leur état de santé physique et psychologique a été assuré par un professionnel de santé de leur choix », conformément à l'article L.541-1 du code de l'éducation.

6.2.5 Éducation à la santé

La réalisation de séances en éducation à la santé autour de du harcèlement scolaire, de l'usage du numérique, de l'hygiène de vie (sommeil, alimentation, prise du petit déjeuner), de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), premiers secours ont pu être proposées aux collégiens ;

En collaboration avec Mme Cros (CPE) formation des élèves ambassadeurs contre le harcèlement.

Travail sur les émotions en lien avec le harcèlement scolaire et à la lecture théâtralisée « Cross chant des collègues » avec Mme Lagorce professeure documentaliste, les élèves ont réalisé une exposition à destination de leurs pairs.

Une intervention, proposée par l'association « Synapse » auprès des élèves de 4^{ème} complétée par une soirée d'informations et d'échanges avec les parents, ces interventions ont eu lieu pendant la semaine des voyages de 3^{ème} dans le cadre du projet MILDECA, pour l'année scolaire 2025-2026 cette action a été à nouveau sollicitée d'autres associations ont aussi été inclus dans le projet MILDECA pour qu'un parcours de sensibilisation à l'usage du numérique soit proposé aux élèves tout au long du collège et avec en complément une soirée d'information aux parents. Cette année les parents des écoles de rattachement dont les enfants étaient en CE2, CM1 et CM2 avaient été conviés malheureusement aucun parent n'est venu alors que la problématique de la gestion des écrans est déjà présente à cette âge-là.

Le projet Unplugged : projet de prévention des addictions, qui se base sur les compétences psycho-sociales a été réalisée avec l'ensemble des classes de 5^{ème}, 4 professeurs ont collaboré au projet cette année, pour 3 classes le collège a mené le projet en autonomie(sauf pour 2 séances où l'association ARPADE doit intervenir) pour les 2 autres classes l'association ARPADE est intervenue (L'absence de l'association ARPADE lors de plusieurs séances a conduit à ce que je prenne le relais auprès des collègues nouvellement formés et qui débutaient le programme) . Il sera poursuivi pour le niveau de 5^{ème} pour l'année scolaire 2025-2026 l'association ARPADE n'interviendra plus que sur 2 à 3 séances celles qui abordent plus précisément les produits et les consommations l'objectif de ce projet étant que ce soit les établissements scolaires qui le fassent vivre. Lors de la réunion de rentrée des élèves de 5^{ème} une présentation du projet à l'attention des parents a été réalisée, nous souhaitons la réaliser en septembre 2025 auprès des nouveaux parents d'élèves de 5^{ème}.

Les élèves de 5^{ème} ont été formés aux Gestes Qui Sauvent, PSC 104 élèves de 4^{ème} ont été formés par les 2 formatrices PSC : Mme Fernin et moi-même.

EVARS

6^{ème} séance avec comme thème les émotions (2 séances en binôme avec les professeurs)

5^{ème} insultes et stéréotypes séances en binôme avec Mme Cros (8 séances)

4^{ème} sensibilisation à la lutte LGBT phobies (4 séances)

3^{ème} consentement et 1ères fois (4 séances en binôme avec Mme Cros)

Une soirée d'information et d'échanges avec les parents a été réalisée.

Education à l'alimentation séance avec les 6^{ème} en ½ classe (8) et animation du petit-déjeuner au self.

6.2.6 *Participation à différentes instances*

Participation au CVC, à la commission restauration, au CESC, aux cellules de veille, au GPDS, aux ESS, aux équipes éducatives.

Pendant 2 jours suite à un évènement grave dans un établissement du bassin, j'ai participé à la mise en œuvre une cellule d'écoute.

6.2.7 *Formation*

J'ai accueilli au sein du collège une étudiante infirmière de 1^{ère} année pour un stage d'une durée de 5 semaines. Participé à l'animation d'ateliers sur les gestes d'urgences auprès des collègues infirmières du bassin : APRGU. J'ai accueilli 2 collègues infirmières pour une journée qui ont le projet d'être infirmières au sein de l'éducation nationale, pour l'une d'entre elles le projet se concrétise à partir de la rentrée.

Formation personnelle : formation continue PSC, participation à 2 journées de formation infirmière organisée par l'ICTD, participation au sein du collège à la formation TDAH et à la formation élèves décrocheurs et PAFI.

6.2.8 *Conclusion*

Un travail a été réalisé tout au long de l'année scolaire 2024-2025 pour accueillir, accompagner les élèves dans une démarche éducative, citoyenne et autonome.

6.3 *Association Sportive*

AG de septembre : **mardi 17 septembre de 13h15 à 14h**

- 1- Bilan d'activités et élection du nouveau bureau
- 2- Lancement des inscriptions, avec cotisation pour l'AS, 28 euros + 6 euros pour l'achat du T-shirt de l'AS pour les nouveaux inscrits de cette année
- 3- Début de l'AS : Jeudi 19 septembre pour les Minimes de 13h00 à 14h00 et mardi 21 septembre pour les Benjamins de 13h00 à 14h00
- 4- Puis, Entraînement mardi entre 13 et 14 h pour les benjamins et Jeudi entre 13 et 14 h pour les minimes

Nombre de licenciés (en hausse à chaque rentrée : 2021, 2022 2023) et cette année 151 licenciés , soit 31, 5 % de l'effectif collège.

BILAN D'ACTIVITES

1 - Activité Badminton :

37 licenciés dont 27 benjamins.

Les filles sont très peu nombreuses (6 benjamines uniquement) ainsi que les minimes au nombre de 4. De ce fait, les benjamins volontaires ont pu avoir un créneau supplémentaire d'entraînement de tennis de table (le jeudi)

Compétition : peu de compétitions liées à des problèmes de transport ou de coût de transport, de modifications de calendrier sportif

Une équipe Duo benjamines a fini 4ème de la coupe 31(Lola Fontan et Eloïse Montagnon)

2 - Activité Foot :

85 licenciés (20 filles).

Minimes garçons : 29 licenciés : 2 compétitions. Résultats : 3ème du district.

Benjamins : 26 licenciés chez les garçons et 13 chez les filles : 2 compétitions pour les garçons : 3ème de district

Un projet partenariat avec le club de foot de Verfeil, qui sera reconduit nous l'espérons l'an prochain avec un intervenant, Théo Valério intervenant en binôme avec M. Assémat, le mardi et le jeudi.

3 jeunes officiels formés au niveau départemental (un arbitre Louis Clavreuil et 2 jeunes coach Joseph Rogge et Esteban Bonnafoux).

Résultats filles minimales (7 licenciées) : **3ème départemental (3 compétitions)**

3 - Activité Volley :

29 licenciés :

- 19 filles dont 10 benjamines: c'est une activité qui intéresse donc les filles Minimales qui à cet âge-là décrochent souvent de l'activité physique. A l'exception de 3 d'entre elles, toutes ont été assidues
- 10 garçons dont 6 benjamins

Compétitions:

Engagement de :

- ▶ 1 équipe minimales garçons
- ▶ 2 équipes minimales filles
- ▶ 1 équipe benjamins garçons
- ▶ 1 équipe de minimales garçons

Les benjamins ont fait 2 compétitions. Ils n'ont pas été qualifiés aux interdistricts.

Les benjamines filles et minimales filles se sont qualifiées aux interdistricts.

Jeunes officiels:

- Validation Jeune arbitre benjamins:
- Au niveau District : Bringel Mélissa, Validation jeune arbitre minimales:
- Au niveau district et département: Duberland Sascha

5 - Sortie de fin d'année :

L'AS s'est terminée le mardi 17 juin avec une sortie accrobranche à Castelmaurou. Prise en charge par l'Association sportive, de 2 bus ainsi que d'une participation de 6 euros par élève.

Les élèves ont payé individuellement 12 euros. 80 élèves ont participé à cette sortie. Les élèves avaient accès à tout le parc. Les plus athlétiques ont pu faire Adrenaline!!! (Parcours noir)

Cette année les personnels de cantine nous ont préparé le pique-nique et nous l'ont apporté.

Au menu : salade de riz, pizza, fromage, fruits, brownies: Merci Jean-Louis!!! Merci les cuisiniers!

PERSPECTIVES POUR 2024-2025

- Activités reprises : Foot, Badminton ; Volley
- Créneaux d'entraînement de l'AS : Mardi : benjamins – Jeudi : Minimales
- Reconstitution des compétitions dans chaque activité
- Formation de JO (jeunes officiels) Sortie de fin d'année

6.4 FSE

Nombre d'adhérents : 422 - Prix de l'adhésion : 10 euros

Composition du Bureau :

- Présidente : Mme Poussier - Vice-présidente : Mme Lebeau
- Trésorière : Mme Eymard – Vice-trésorière : Mme Jardi
- Secrétaire : Mme Limbert – Vice – secrétaire : Mr Assémat

Actions pour récupérer des fonds :

- ▶ Cotisations, vente de photos, vente de chocolats (livrés à domicile cette année encore par le biais du site initiatives),
- ▶ vente de sapins de Noël, vente de paniers bio du collectif « Paysannes » de Verfeil.

Participation du FSE :

- ▶ achat de matériel pour les différentes activités de la pause méridienne : ballons pour les plateaux, CNRD, club théâtre,

- ▶ AST, atelier couture ; Financement du transport pour l'AS, achat de matériel pour l'AS.
- ▶ Le FSE a contribué à la décoration du Carnaval et du bal des 3èmes, sorties et de voyages : Cinéma pour tous les 4èmes
- ▶ (« Les Mousquetaires » 1 au Méliès de Castelmaurou), Voyages à Rome, Cardiff et en Espagne, APPN ski en 5ème et
- ▶ APPN 6ème.
- ▶ Le FSE a de plus fait des dons : CESC

Projets :

- ▶ Participation aux voyages, aux sorties, de l'AS ou autres pour l'année scolaire 2025-2026, vente de chocolats et de sapins de Noël.
- ▶ Le FSE se réengage à s'adapter de nouveau aux projets à venir, en fonction de l'actualité et des propositions, dans le but
- ▶ de favoriser l'accès à la culture et aux activités extra scolaires des élèves, dans le même souci d'égalité et d'ouverture sur l'extérieur que les années précédentes.